

2016

# Bilan Social de l'Université de Tours



*Présenté au Comité technique  
le 22 juin 2017*

*Approuvé par le Conseil d'administration  
le 25 septembre 2017*

EXERCICE 2017

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS

Séance du 25 septembre 2017

**DELIBERATION n°2017-54**

Le conseil d'administration s'est réuni le 25 septembre 2017 en séance plénière, sur convocation du président de l'université, adressée le vendredi 15 septembre 2017.

Vu le Code de l'éducation,  
Vu les statuts de l'Université,  
Vu l'avis du comité technique du 22 septembre 2017,

**Point de l'ordre du jour :**

4.3. Bilan social 2016 de l'Université.

**Exposé de la décision :**

Conformément au code de l'éducation, le conseil d'administration doit approuver le bilan social 2016.

**Proposition de décision soumise au conseil :**

- Approbation du bilan social 2016.

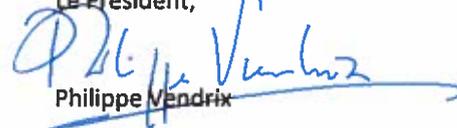
**Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :**

Nombre de membres constituant le conseil :	37
Quorum :	19
Nombre de membres participant à la délibération :	28
Abstentions :	2
Votes exprimés :	26
<b>Pour :</b>	<b>26</b>
<b>Contre :</b>	<b>0</b>

**Pièce jointe :**

- Bilan social 2016.

Fait à Tours, le **28 SEP. 2017**  
Le Président,

  
Philippe Vendrix

Classée au registre des délibérations du conseil  
d'administration, consultable au secrétariat de la  
direction des affaires juridiques

Délibération publiée sur le site internet de l'université le :

**02 OCT. 2017**

Transmise au recteur le :

**02 OCT. 2017**

## SOMMAIRE

### Chiffres clés

• Présentation de l'Université de Tours .....	4
• L'équipe présidentielle.....	5
• Les étudiants.....	6

### Les effectifs de l'Université

• Les plafonds d'emplois.....	8
• Les effectifs par statut de la fonction publique .....	9
• Les personnels bénéficiaires de l'obligation d'emploi .....	12
• Les emplois étudiants .....	14

### Les personnels de l'université

• Les recrutements et l'avancement des personnels enseignants .....	18
• Les recrutements et l'avancement des personnels hospitalos-universitaires .....	21
• La répartition par section CNU des personnels enseignants et hospitalos-universitaires .....	22
• Les recrutements et l'avancement des personnels Biatss .....	25
• La répartition du personnel par composante .....	29
• La place des femmes à l'université .....	30
• Données démographiques .....	33
• Données géographiques .....	36

### Rémunérations et régimes indemnitaires

• La rémunération des agents .....	40
• Les régimes indemnitaires des agents .....	44
• Les heures complémentaires et vacations .....	46

### Santé et sécurité au travail

• Les absences et congés des personnels .....	49
• Les accidents de travail et maladies professionnelles .....	53
• La médecine du travail et les actions de préventions .....	54

### L'action sociale de l'Université

• Les prestations d'action sociale .....	60
--	----

### La formation du personnel

• La formation du personnel .....	62
-----------------------------------	----

## Introduction

L'édition 2016 du bilan social de l'Université de Tours présente la politique sociale conduite au sein de l'établissement au cours de cette année qui a été marquée par plusieurs temps forts :

- L'élection d'un nouveau président d'université : M. Philippe Vendrix remplace M. Loïc Vaillant en mai 2016.
- Le renouvellement des membres des commissions représentatives : CA, CAC, CT, CHSCT.
- La préparation du prochain contrat pluriannuel d'établissement 2018 – 2022 : d'une durée de cinq ans, il décrit les orientations stratégiques et les projets de l'établissement. Il est signé entre l'université et le ministre de l'enseignement supérieur.
- La nomination en octobre 2016 de Katia Béguin, nouvelle rectrice de l'académie d'Orléans-Tours.
- La mise en place de la COMUE LDV en avril puis la sortie de celle-ci en décembre 2016.

L'activité de l'université a été impactée par :

- La réflexion sur la prochaine offre de formation,
- La réorganisation des services,
- La mise en place du télétravail au sein de l'université : le décret d'application relatif au télétravail est applicable depuis le 13 février 2016 et a été mis en place à l'université à titre expérimental à compter de la rentrée 2016.
- La rédaction de nouvelles procédures.

D'autres projets déjà lancés ont été poursuivis durant cette année en pleine transition :

- la GBCP et l'adaptation de l'outil informatique SIFAC ;
- le déploiement du nouvel SIRH Siham en remplacement d'Harpège ;
- les outils permettant de fluidifier les tâches quotidiennes, avec Editic, PMS...

Outre ces évènements locaux, la réforme de l'Etat se poursuit :

- Mise en œuvre du protocole sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations (PPCR) :
  - la revalorisation du point d'indice de +1.2 % réalisée en deux temps : à hauteur de +0.6% le 1er juillet 2016 et de +0.6% au 1er février 2017 ;
  - Le transfert primes / point : la prise en compte d'une partie des primes dans le calcul de la retraite en transformant une partie des primes en points ;
  - Des grilles indiciaires renouvelées ;
  - La loi relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires, publiée au Journal officiel le 21 avril 2016, et impactant notamment le cumul d'activités ;
  - La mise en place du compte personnel d'activité, destiné à organiser et à accompagner les projets professionnels des agents publics, ainsi que plusieurs mesures relatives à la santé et à la sécurité au travail.
- La reconduction de la Garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) en 2016.
- La reconduction du dispositif de recrutement des apprentis au sein de la Fonction publique en 2016.
- La prolongation du dispositif Sauvadet : ce dispositif de recrutement réservé permet l'accès à l'emploi « titulaires » des agents contractuels de la fonction publique de l'Etat.

# Chiffres clés

## Chiffres clés de l'Université

*Cette première partie est une présentation non exhaustive de l'université François Rabelais pour pouvoir situer le contexte professionnel des agents de l'université.*

*Elle est basée sur les données disponibles sur le site [www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr) (chiffres clés 2016 ; rapport d'activité 2015 - 2016 ; rapport de l'observatoire de la vie étudiante 2015 - 2016 ; ...).*

## Présentation de l'Université de Tours

L'université François Rabelais est située au cœur de la ville de Tours et à Blois.

Elle propose une offre de formation très diversifiée dans les domaines d'arts et sciences humaines, de droit, d'économie, de gestion et de commerce, de lettres et langues, de santé, des sciences et techniques...

Elle s'étend sur 211 000 m<sup>2</sup> dont 197 500 m<sup>2</sup> de bâtiments et 13 500 m<sup>2</sup> de parkings.

Elle se compose de :

- 7 unités de formation et de recherche
- 2 instituts universitaires technologiques (un à Tours et un à Blois)
- 1 école polytechnique

Première institution de recherche publique dans la région Centre, l'université François Rabelais, comporte 35 unités de recherche reconnues au niveau national et international.

### Les trois domaines de recherche :

- Sciences de la vie et de la santé
- Sciences et technologies
- Sciences humaines et sociales

### Les composantes, les instituts et les écoles

L'Université compte 10 composantes :

Arts et Sciences Humaines  
 Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance  
 Droit, Economie et Sciences Sociales  
 Ecole Polytechnique de l'université de Tours  
 Institut Universitaire de Technologie de Tours  
 Institut Universitaire de Technologie de Blois  
 Lettres et Langues  
 Médecine  
 Sciences et Techniques  
 Sciences Pharmaceutiques

## L'équipe présidentielle :

Au cours de l'année 2016, les agents de l'université ont élu un nouveau président qui a pris ses fonctions en mai. Il est entouré d'une équipe de 10 vice-présidents :



Philippe VENDRIX

(mandat du 09/05/2016 au 09/05/2020)

- Président de l'Université de Tours



Corinne Manson

- Conseil d'administration (CA)
- Chargée des moyens



Emmanuel Lesigne

- Commission Recherche
- Chargé de la recherche et de la valorisation



Cécile Goï

- Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
- Chargée de la formation initiale et tout au long de la vie



Sabine Barrat

- Chargée du numérique et des Systèmes d'Information



Daniel Alquier

- Chargé des partenariats et de l'innovation



Marc Desmet

- Chargé des relations internationales



Martine Pelletier

- Chargée de la culture



Philippe Roingard

- Chargé des écoles doctorales et des relations avec la COMUE



Thomas Thuillier

- Chargé de la vie étudiante



Eric-Alain Zoukous

- Chargé des finances

## Chiffres clés

L'université comptait 26 159 étudiants sur l'année universitaire 2015-2016 (Source OVE).

Ratios nombre d'étudiants par type d'agents :

1 EC-E pour 18,65 étudiants

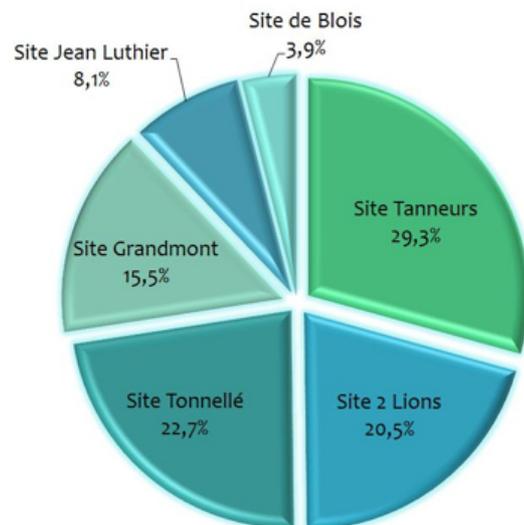
1 BIATSS pour 24,42 étudiants

## Les étudiants

L'Observatoire de la vie étudiante produit depuis 2001 les observations chiffrées de l'évolution du nombre d'étudiants de notre établissement.

Pour l'année universitaire 2015 - 2016, le nombre d'inscrits s'élevait à 26 159 (contre 25 056 pour 2014-2015), répartis géographiquement comme suit :

Formations	Nombre d'étudiants (juin 2016)
Médecine	5 947
Droit, Economie et Sciences sociales	4 400
Arts et Sciences Humaines	4 106
Lettres et Langues	3 181
Sciences et Techniques	3 439
IUT de Tours	2 111
EPU	1 124
Sciences Pharmaceutiques	857
IUT de Blois	606
CUEFEE	205
CESR	148
Formation continue	35



Source OVE

# Les effectifs de l'université

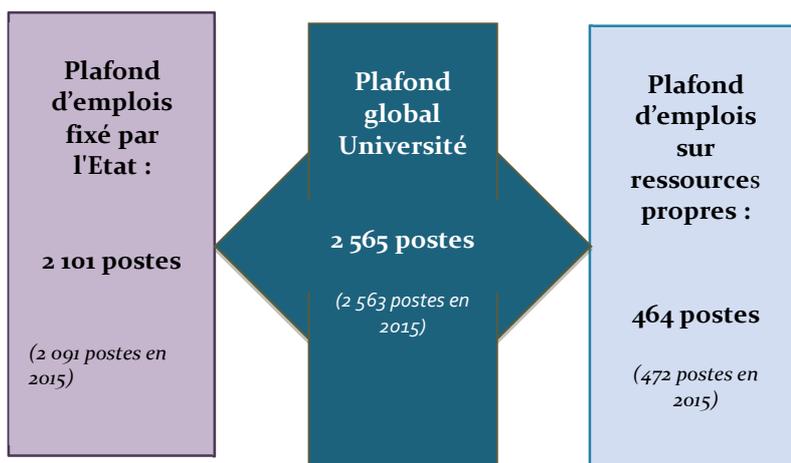
### Les effectifs de l'université

L'Etat participe au financement d'une partie des agents de l'université. Pour cela, il fixe un nombre maximal d'emplois (plafond) qui lui permet également de fixer le montant versé pour participer aux charges de personnel.

En outre, pour mener ses missions à bien, l'université a la possibilité d'avoir recours à des personnels contractuels supplémentaires sur ses propres ressources. Afin de maîtriser sa masse salariale, un plafond d'emploi université est voté par le conseil d'administration.

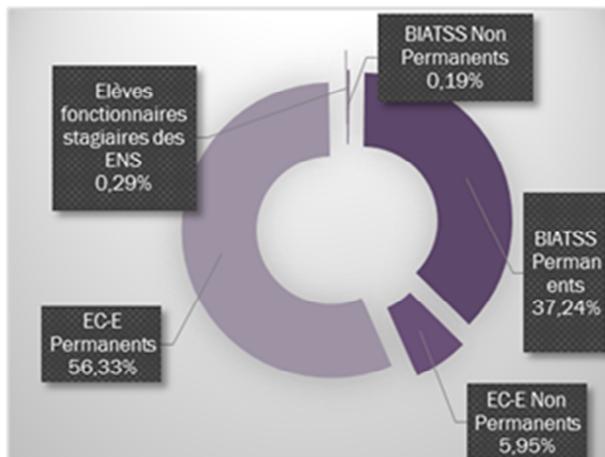
## Les plafonds d'emplois

Pour l'année 2016, les plafonds fixés pour l'université étaient les suivants (bilan financier 2016) :

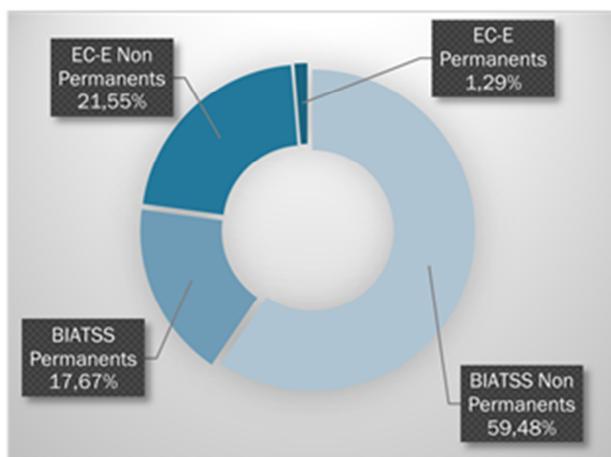


Les plafonds sont détaillés par populations (enseignants / biatss) et par type de recrutements (permanents : titulaires et CDI ; non permanents CDD, ou contrats horaires) :

### Répartition des populations plafond Etat



### Répartition des emplois financés sur ressources propres



## Les effectifs par statut de la fonction publique

		Enseignants			Biatss		
		Effectifs	ETP	ETPT	Effectifs	ETP	ETPT
<b>Plafond Etat</b>	Titulaires	972	968,7	969,07	648	629,56	626,86
	Contractuels	292	276,27	269,08	85	83,66	78,02
	<b>TOTAL</b>	<b>1264</b>	<b>1244,97</b>	<b>1238,15</b>	<b>733</b>	<b>713,22</b>	<b>704,88</b>
<b>Plafond Université</b>	Titulaires						
	Contractuels	92	90,23	84,57	348	321,06	311,85
	<b>TOTAL</b>	<b>92</b>	<b>90,23</b>	<b>84,57</b>	<b>348</b>	<b>321,06</b>	<b>311,85</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1356</b>	<b>1335,2</b>	<b>1322,72</b>	<b>1081</b>	<b>1034,28</b>	<b>1016,73</b>

Source : DRH / Bureau suivi des emplois et de la masse salariale

### RAPPEL DECOMPTE EMPLOIS

*Les effectifs : 1 agent qui travaille à l'université décompte 1 effectif.*

*L'Equivalent temps plein (ETP) : un agent qui travaille à 100% décompte 1 ETP ; un agent qui travaille à 80% décompte 0.8 ETP.*

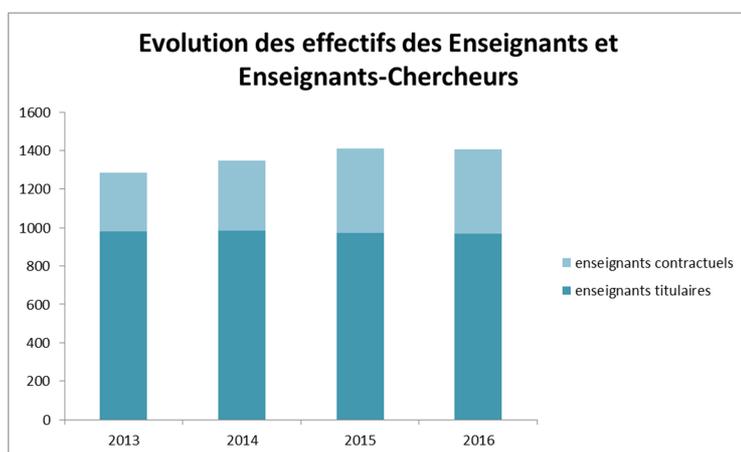
*L'Equivalent temps plein travaillé (ETPT) : c'est une moyenne annuelle. Un agent qui perçoit son salaire toute l'année, pour une quotité de travail à 100 % décompte 1 ETPT. Un agent qui commence à travailler le 1<sup>er</sup> mai jusqu'à la fin de l'année pour une quotité de 100% décompte (1 ETP \* 8 mois travaillés / 12 mois) : 0.66 ETPT.*

## Les enseignants et enseignants chercheurs

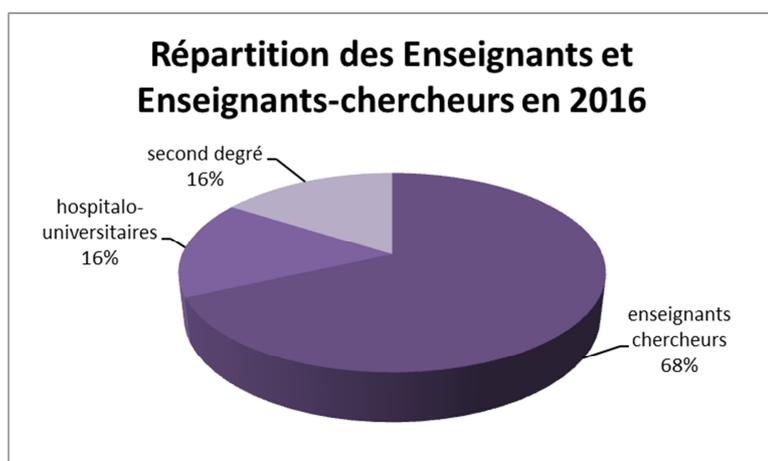
NB : pour rappel les personnels enseignants et enseignants-chercheurs sont tous de catégorie A.

	2013	2014	2015	2016
Enseignants titulaires	982	985	975	972
Enseignants contractuels	301	361	435	431
<b>TOTAL</b>	<b>1283</b>	<b>1346</b>	<b>1410</b>	<b>1403</b>

La part des titulaires chez les personnels enseignant reste stable autour de 70% des effectifs



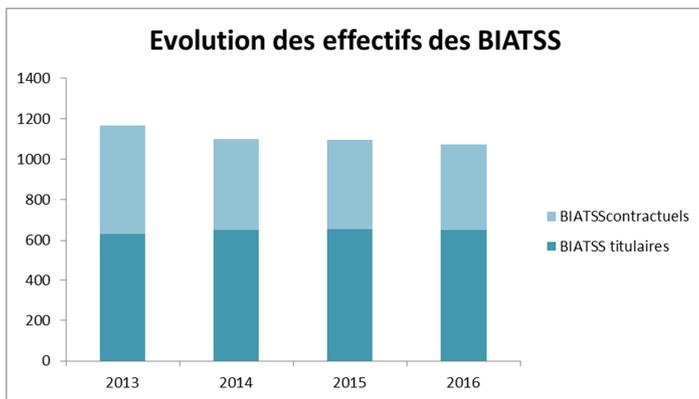
On note une augmentation du nombre d'enseignants et enseignants chercheurs de 120 agents entre 2013 et 2016. Cette hausse s'explique à la fois par une augmentation des effectifs étudiants, et également par un recours plus important à des contrats d'enseignements plutôt qu'à des vacataires.



Les enseignants du second degré et les personnels hospitalo-universitaires représentent chacun 16% des enseignants et enseignants chercheurs. Cette proportion reste relativement stable par rapport à 2015.

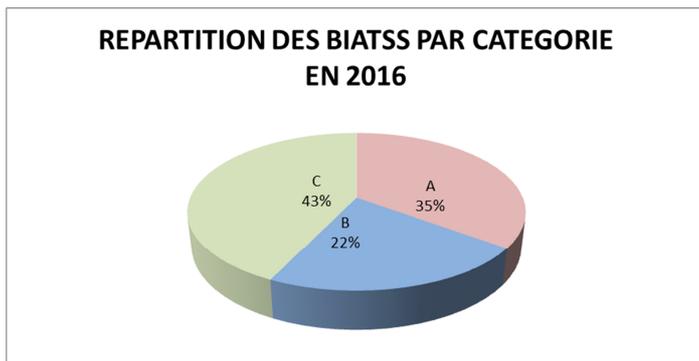
## Les BIATSS

	2013	2014	2015	2016
<b>BIATSS titulaires</b>	633	649	653	649
<b>BIATSS contractuels</b>	537	454	441	422
<b>TOTAL</b>	<b>1170</b>	<b>1103</b>	<b>1094</b>	<b>1071</b>

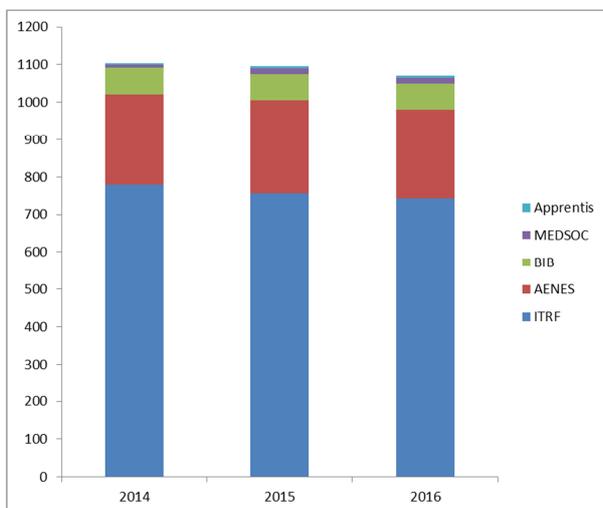


*Le nombre de personnel BIATSS est en légère baisse continue depuis 2013.*

*La part des BIATSS titulaires dans l'ensemble des personnel BIATSS est de 60%. Ce ratio est stable par rapport aux années précédentes.*



*La répartition des BIATSS par catégorie est stable par rapport aux années précédentes.*



## Les effectifs de l'université

*La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, a pour objectif de permettre à ces personnes d'accéder à l'emploi plus aisément. En effet, tout employeur est tenu d'embaucher, à temps plein ou à temps partiel, 6% de bénéficiaires de l'obligation d'emploi.*

**A l'université de Tours, le taux d'emplois direct en 2015 s'élevait à 3.45% contre 3.68 % en 2016.**

Liste des bénéficiaires :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid23530/liste-des-beneficiaires-de-l-obligation-d-emploi.html>

## Les personnels bénéficiaires de l'obligation d'emploi

Source : Mission handicap, Harpège.

Aujourd'hui, les employeurs publics peuvent s'acquitter de l'obligation légale d'emploi selon plusieurs modalités :

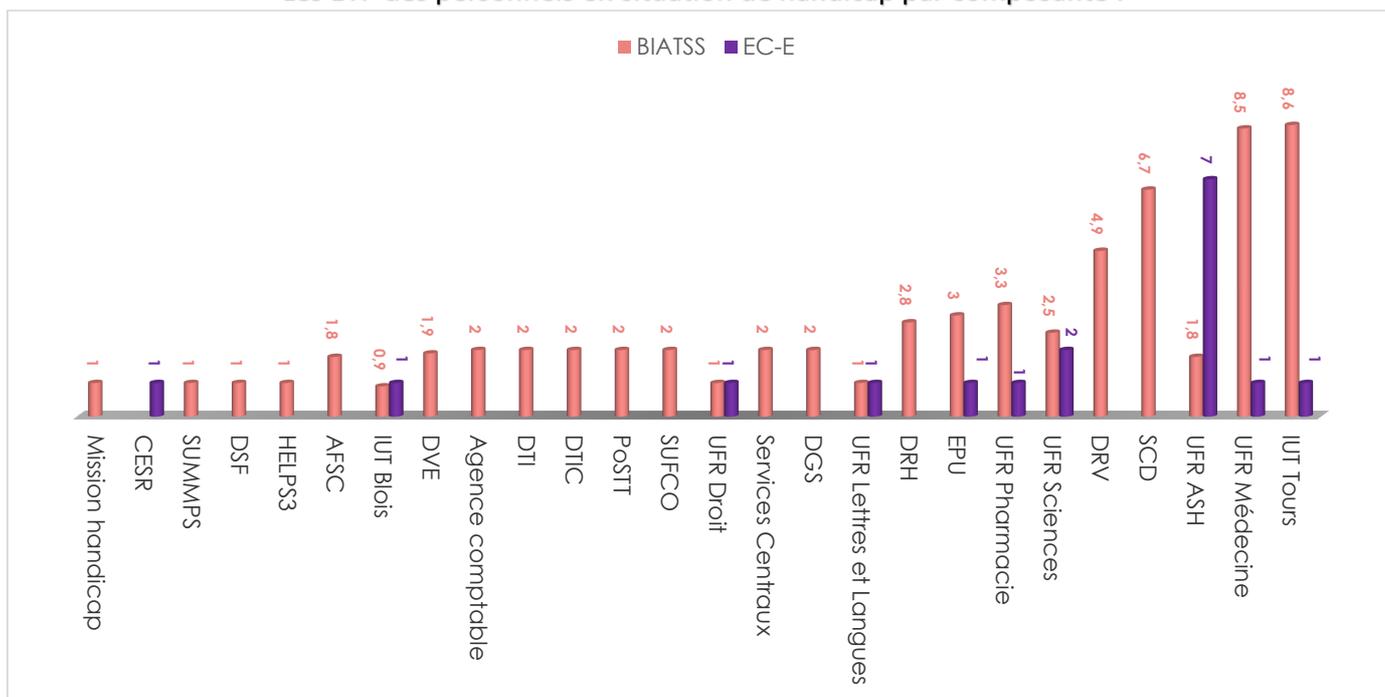
- l'emploi direct de personnes handicapées ;
- la réalisation de certaines dépenses prévues par le Code du travail et donnant lieu au calcul d'unités déductibles (contrats de sous-traitance avec des entreprises employant des travailleurs handicapés, aménagement de postes de travail...);
- le versement d'une contribution au Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) depuis 2007.

Depuis la loi de Finances pour 2008, l'Education nationale peut déduire les frais investis pour l'accueil d'élèves handicapés et est ainsi exonérée de contribution au FIPHFP.

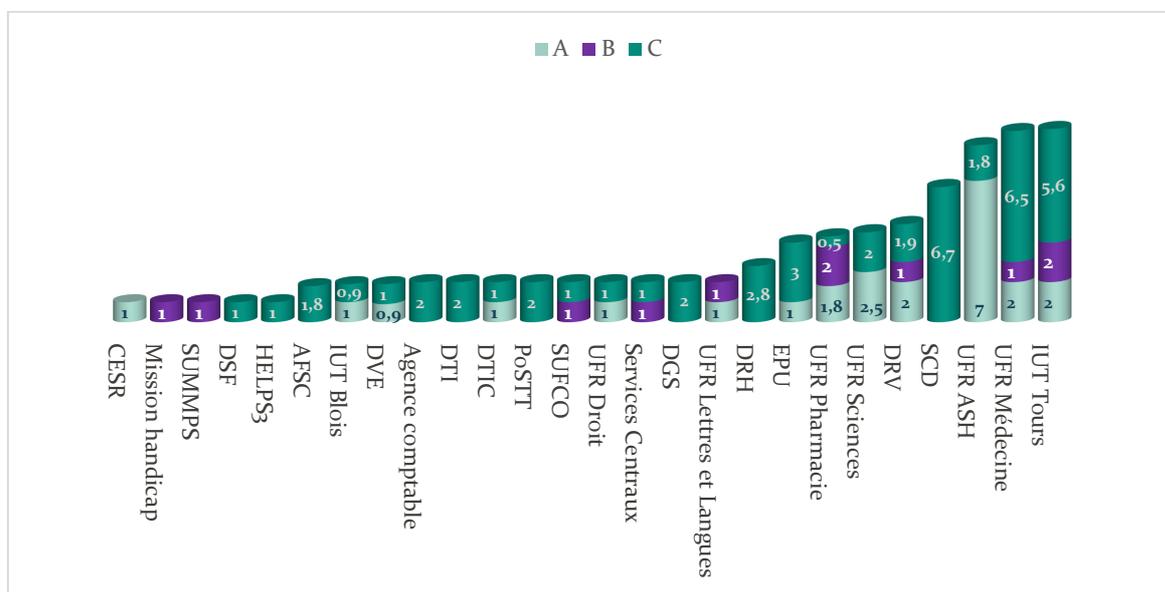
Pour plus d'information sur le FIPHFP :

<http://www.fiphfp.fr/Obligations-des-employeurs/Declaration-et-contribution/Calculer-sa-contribution>.

Les ETP des personnels en situation de handicap par composante :



Les ETP des Biatss en situation de handicap par catégories de la fonction publique :



Emploi des personnels en situation de handicap au 30 juin 2016

Affectation	BIATSS A	BIATSS B	BIATSS C	EC-E	Doctorant	ATER	AGREGE	Total BOE(**)	Ratio % BOE/nombre de personnels (***)
Agence comptable			2					2	9,52%
CESR					1			1	2,04%
DRV	2	1	2					5	7,46%
DTI			2					2	5,71%
DTIC	1		1					2	3,92%
EPU			3	1				4	2,70%
IUT Blois			1	1				2	2,56%
IUT Tours	1	2	6	1				10	4,85%
Mission handicap		1						1	2,63%
PoSTT			2					2	8,70%
SCD			7					7	7,95%
SUFSCO		1	1					2	18,18%
SUMMPS		1						1	5,26%
UFR ASH			2	6		1		9	4,21%
UFR Droit			1				1	2	0,95%
UFR Médecine	1	1	7		1			10	2,44%
UFR Pharmacie	1	2	1		1			5	4,17%
UFR Sciences	1		2	2				5	1,38%
Services Centraux (*)		1	1					2	4,65%
DVE	1		1					2	25,00%
AFSC (*)			2					2	4,65%
DGS (*)			2					2	4,65%
DRH			3					3	7,89%
DSF			1					1	7,69%
UFR Lettres et Langues		1		1				2	1,11%
HELPS3 (*)			1					1	2,33%

(\*) A noter que la Direction Générale des Services est composée ici de : DGS, Services Centraux, HELPS3 et AFSC. Ce qui fait un ratio consolidé de 16,28%

(\*\*) Personnels BOE= personnels bénéficiaires de l'obligation d'emploi

(\*\*\*) Le ratio=  $\frac{\text{Nombre agents BOE}}{\text{Effectif de la composante au 30 juin 2015}}$

## Les effectifs de l'université

## Les emplois étudiants

Dans le cadre du décret 2007-1915 du 26/12/2007 fixant les conditions de recrutement et d'emploi des étudiants au sein des EPSCP, l'université recrute par contrat des étudiants en application des dispositions de l'article L. 811-2 du code de l'éducation.

Ils sont associés à l'accueil des nouveaux étudiants, à l'animation de l'établissement et aux activités d'aide à l'insertion professionnelle.

A cette fin, ils peuvent être recrutés par les présidents et les directeurs des établissements publics d'enseignement supérieur pour exercer les activités suivantes :

- 1° Accueil des étudiants ;
- 2° Assistance et accompagnement des étudiants handicapés ;
- 3° Tutorat ;
- 4° Soutien informatique et aide à l'utilisation des nouvelles technologies ;
- 5° Service d'appui aux personnels des bibliothèques ;
- 6° Animations culturelles, scientifiques, sportives et sociales ;
- 7° Aide à l'insertion professionnelle ;
- 8° Promotion de l'offre de formation.

Voir adresse suivante:

[http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cid\\_Texte=JORFTEXT000017766163](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cid_Texte=JORFTEXT000017766163)

## Les emplois étudiants dans les composantes et les laboratoires (en nombre d'heures) :

Composantes et écoles	Travail effectué	Périodicité de la rémunération		Total général
		Mensuel	Service fait	
CUEFEE	ANIMATION CULTURELLE SOCIALE		24,00	24,00
EPU	ANIMATION CULTURELLE SOCIALE		84,00	84,00
	ANIMATION INTERNET		72,00	72,00
	APPUI BIBLIOTHEQUE DOCUMENTATION		541,00	541,00
	ENCADREMENT STAGIAIRES		124,00	124,00
	INSTALLATION EXPOSITION...		90,00	90,00
	MONITORAT D ALGORITHMIQUE...		84,00	84,00
	PROMOTION DE L'OFFRE FORMATION		96,00	96,00
	SERVICE D'APPUI AUX PERSONNELS		90,00	90,00
	TUTORAT		1 335,49	1 335,49
IUT TOURS	ACCUEIL ETUDIANTS JPO		9,00	9,00
	TUTORAT CRL		1 110,25	1 110,25
UFR ASH	ACCOMPAGNEMENT HANDICAP		60,00	60,00
	ACCUEIL DES ETUDIANTS		90,00	90,00
	AIDE INSERTION PROFESSIONNELLE		17,00	17,00
	ANIMATION CULTURELLE SOCIALE		270,00	270,00
	APPUI BIBLIOTHEQUE DOCUMENTATION		1 526,00	1 526,00
	ASSISTANCE ET ACCOMPAGNEMENT	13,50		13,50
	ASSISTANT INGENIEUR		60,00	60,00
	MISSION SOUTIEN INFORMATIQUE		1 431,50	1 431,50
	PROMOTION DE L'OFFRE FORMATION		105,00	105,00
	SECRETAIRE D'EXAMEN	13,00		13,00
	TUTORAT		2 065,50	2 065,50
	TUTORAT CRL		1 583,50	1 583,50
UFR DROIT	ASSISTANCE ET ACCOMPAGNEMENT		2,00	2,00
	MISSION SOUTIEN INFORMATIQUE		143,30	143,30
	TUTORAT		2 781,50	2 781,50
UFR L&L	TUTORAT		104,00	104,00
UFR MEDECINE	MISSION SOUTIEN INFORMATIQUE	30,00		30,00
UFR SCIENCES	ACCUEIL ETUDIANTS ERASMUS...		4,00	4,00
	ACCUEIL ETUDIANTS ETRANGERS...		8,00	8,00
	PROMOTION DE L'OFFRE FORMATION		67,50	67,50
	TUTORAT		904,50	904,50
	TUTORAT CRL		1 406,00	1 406,00
<b>Total général</b>		<b>56,50</b>	<b>16 289,04</b>	<b>16 345,54</b>

Dans les composantes et laboratoires, les emplois étudiants sont essentiellement recrutés pour réaliser du tutorat puisque cette thématique représente 6 925.74 heures, soit 42.37 %.

## Emplois étudiants dans les services communs et centraux (en nombre d'heures)s:

Direction ou services	Travail effectué	Périodicité de rémunération			Total général
		Mensuel	Service fait	Trimestriel	
DEVE	ACCUEIL DES ETUDIANTS		110,00		110,00
	ANIMATION CULTURELLE SOCIALE		904,00		904,00
DRV	PROMOTION DE L'OFFRE FORMATION		74,50		74,50
	TUTORAT		3,00		3,00
DTIC	AIDE INSERTION PROFESSIONNELLE		18,00		18,00
MISSION HANDICAP	ACCOMPAGNEMENT ET ASSISTANCE		115,00		115,00
	ACCOMPAGNEMENT ETUDIANT		93,00		93,00
	ACCOMPAGNEMENT HANDICAP	28,00	669,75		697,75
	ACCUEIL DES ETUDIANTS		118,00		118,00
	ANIMATION CULTURELLE SOCIALE		99,00		99,00
	ASSISTANCE ET ACCOMPAGNEMENT	268,00	6 033,25	10,00	6 311,25
	TUTORAT		12,00		12,00
MOIP	ACCUEIL DES ETUDIANTS		20,00		20,00
	AIDE INSERTION PROFESSIONNELLE		440,00		440,00
	PROMOTION DE L'OFFRE FORMATION		213,50		213,50
OVE	AIDE INSERTION PROFESSIONNELLE		804,00		804,00
	ANIMATION CULTURELLE SOCIALE		99,00		99,00
	ASSISTANCE ET ACCOMPAGNEMENT		23,00		23,00
	TUTORAT		174,00		174,00
	TUTORAT CRL		18,00		18,00
SCDU TOURS	ACCOMPAGNEMENT HANDICAP		117,50		117,50
	ACCUEIL DES ETUDIANTS		3 901,33		3 901,33
	TUTORAT		379,50		379,50
SEF	TUTORAT		48,00		48,00
SERVICES CENTRAUX	ANIMATION CULTURELLE SOCIALE		112,00		112,00
SUMPPS	ACCUEIL DES ETUDIANTS		111,00		111,00
	ANIMATION CULTURELLE SOCIALE		1 203,00		1 203,00
	ASSISTANCE ET ACCOMPAGNEMENT		42,00		42,00
	ERS, ANIMATIONS CULTURELLES...	130,00	1 635,00		1 765,00
<b>Total général</b>		<b>426,00</b>	<b>17 590,33</b>	<b>10,00</b>	<b>18 026,33</b>

Dans les services communs et centraux, les emplois étudiants sont essentiellement employés dans des missions d'accompagnement, puisque cette thématique représente 7 399.50 heures, soit 41.05 %.

# Les personnels de l'université

Les personnels de l'université

# Les recrutements des enseignants et avancements (hors personnels hospitalo-universitaires)

## Bilan des recrutements d'EC-E titulaires

### Année 2015

SESSION SYNCHRONISEE  
2015  
Affectation au 01/09/2015

18 MCF dont : 12 F et 6 H

14 PR dont : 8 F et 6 H

SESSION FIL DE L'EAU  
ANNEE 2015

1 MCF dont : 1 F et 0 H

2 PR dont : 1 F et 1 H

SECOND DEGRE  
Affectation au 01/09/2015

1 PRAG dont : 1 F et 0 H

3 PRCE dont : 2 F et 1 H

Source : DRH Bureau des

Sur l'année 2016 on compte  
36 recrutements  
(hors hospitalo-universitaires)  
Dont :

- 19 MCF
- 12 PR
- 2 PRAG
- 3 PRCE

### Année 2016

SESSION SYNCHRONISEE  
2016  
Affectation au 01/09/2016

19 MCF dont : 11 F et 8 H

12 PR dont : 2 F et 10 H

SESSION FIL DE L'EAU  
ANNEE 2016

0 MCF dont : 0 F et 0 H

0 PR dont : 0 F et 0 H

SECOND DEGRE  
Affectation au 01/09/2016

2 PRAG dont : 1 F et 1 H

3 PRCE dont : 0 F et 3 H

## Evolution de l'endorecrutement des PR et MCF

Corps	Recrutement	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
MCF	Effectifs (a)	12	6	7	6	8	7	2	4	4	5
	Ensemble recrutés	27	18	32	31	25	30	16	23	19	19
	Endorecrutement MCF	44,44%	33,33%	22,00%	19,00%	32,00%	23,33%	12,50%	17,39%	21,05%	26,32%
PR	Effectifs(b)	7	5	4	4	5	6	9	4	6	6
	Ensemble recrutés	18	14	13	8	14	8	14	8	13	11
	Endorecrutement PR	38,89%	35,71%	31,00%	50,00%	35,71%	75,00%	64,29%	50,00%	46,15%	54,55%
% Endorecrutement global		42,22%	34,38%	24,44%	25,64%	33,33%	34,21%	36,67%	25,81%	31,25%	36,66%

Notes :

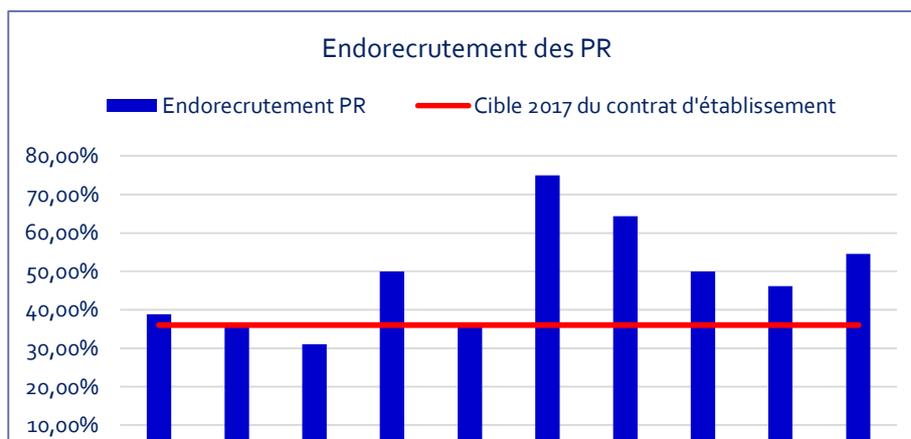
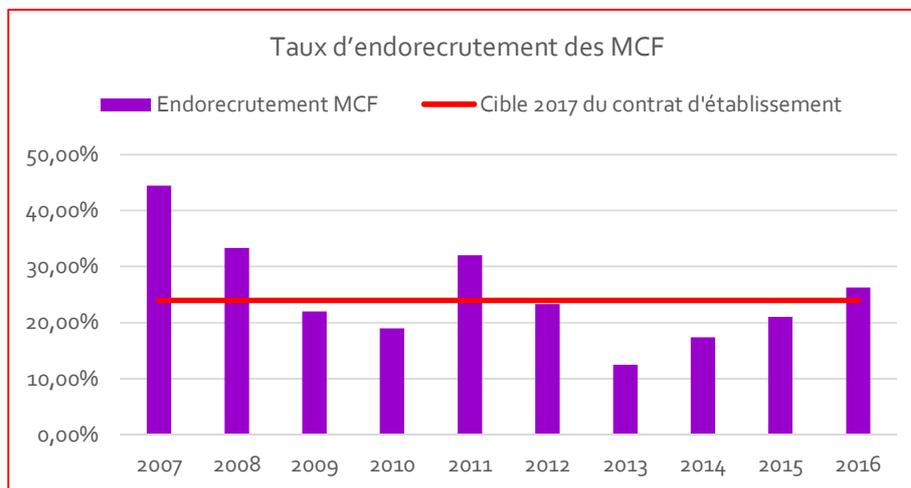
Seuls les PR et les MCF sont concernés donc pas de MCPH ou PUPH

(a) Il s'agit des EC ayant obtenus leurs doctorats à Tours

(b) Il s'agit d'EC précédemment MCF, ATER, HDR ou agrégations à Tours

Source : DRH bureau des enseignants

## Evolution de l'endorecrutement des PR et MCF



L'objectif est d'atteindre des taux d'endorecrutement inférieurs à la cible (24% pour les MCF et 36% pour les PR), synonyme d'une ouverture de l'université.

- Pour les MCF les années 2012 à 2015 ont eu des résultats positifs ainsi que 2009 et 2010
- Pour les PR la cible semble difficile à atteindre sauf 2009 et 2011. La plupart des PR sont précédemment des MCF de l'UFRT.

## Avancements et promotions

### Enseignants du supérieur

<b>Avancement au titre de l'établissement</b>	<b>Avancement au titre du CNU</b>
<b>Avancement de grade au choix des PR</b>	<b>Avancement de grade au choix des PR</b>
PR 1ère classe : 2F et 2H (2015 : 2 F et 3 H)	PR 1ère classe : 1F et 2H (2015 : 2 F et 2 H)
PR Classe exceptionnelle 1 <sup>er</sup> échelon : 2F et 2H (2015 : 1 F et 3 H)	PR Classe exceptionnelle 1 <sup>er</sup> échelon : 2F et 2H (2015 : 1 F et 3 H)
PR Classe exceptionnelle 2 <sup>ème</sup> échelon : 0F et 2H (2015 : 0 F et 2 H)	PR Classe exceptionnelle 2 <sup>ème</sup> échelon : 0F et 1H (2015 : 1 F et 1 H)
<b>Avancement de grade au choix des MCF</b>	<b>Avancement de grade au choix des MCF</b>
MCF Hors classe: 5F et 5H (2015 : 5 F et 4 H)	MCF Hors classe : 3F et 5H (2015 : 7F et 5 H)

### Enseignants du second degré

Corps	FEMMES				HOMMES			
	2016	2015	2014	2013	2016	2015	2014	2013
PRAG hors classe	5	0	2	2	0	3	1	3
PRCE hors classe	3	1	1		2	2	3	2
Prof. EPS hors classe	0	0	0	0	0	0	1	0
Liste d'aptitude PRAG					1			
Total	8	1	3	2	3	5	5	5

Source : DRH Bureau des enseignants

## Les personnels de l'université

Les recrutements et avancements  
des enseignants hospitalo-universitaires

## Les mouvements

Types de mouvement	Année 2016		Total 2016	Année 2015		Total 2015
	F	H		F	H	
ARRIVEES	6	5	11	1	5	6
<i>MCU PH</i>	1	3	4	0	1	1
<i>MCU MG</i>	2	0	2			
<i>PUPH</i>	3	2	5	1	4	5
<i>PUP</i>	0	1	1			
DEPARTS	0	7	7	0	6	6
Total	6	-2	4	1	-1	0

## Avancements en grade

## Les MCPH

Type d'avancement	Année 2016			Année 2015			Année 2014		
	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total
AVANCEMENT 1ere CLASSE	1	0	1	1	1	2	3	2	5
AVANCEMENT HORS CLASSE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	1	0	1	1	1	2	3	2	5

## Les PUPH

Type d'avancement	Année 2016			Année 2015			Année 2014		
	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL	F	H	TOTAL
AVANCEMENT 1ere CLASSE	1	3	4	3	5	8	1	7	8
AVANCEMENT CLASSE EXCEPT ECHELON 1	0	2	2	0	5	5	0	6	6
AVANCEMENT CLASSE EXCEPT ECHELON 2	0	3	3	0	4	4	0	1	1
TOTAL	1	8	9	3	14	17	1	14	15

Source : DRH Bureau contrats de recherche / Valorisation Contrats Pécresse / Heures complémentaires / Personnels hospitalo-universitaires

**EMPLOIS ENSEIGNANTS 2016 par section CNU**

<b>Lib. long CNU carrière</b>	<b>Moyenne ETPT</b>
Discipline 2nd degré : Accueil	1,00
Discipline 2nd degré : Audiovisuel	1,00
Discipline 2nd degré : Documentation	2,55
Discipline 2nd degré : ECO. GE. CG	0,33
Discipline 2nd degré : Eco. Info. D	1,00
Discipline 2nd degré : Economie - Gestion	17,33
Discipline 2nd degré : Education musicale	6,92
Discipline 2nd degré : Education physique et sportive	14,66
Discipline 2nd degré : Espagnol	2,80
Discipline 2nd degré : Français - Latin	0,00
Discipline 2nd degré : G.E.INFORM	0,00
Discipline 2nd degré : Histoire-Géographie	1,00
Discipline 2nd degré : Inform et gestion	3,00
Discipline 2nd degré : INGEN FORM	1,00
Discipline 2nd degré : Langues (Allemand)	1,00
Discipline 2nd degré : Langues (Anglais)	32,00
Discipline 2nd degré : Langues (Italien)	1,00
Discipline 2nd degré : Lettres	2,90
Discipline 2nd degré : Lettres modernes	13,64
Discipline 2nd degré : Mathématiques	12,00
Discipline 2nd degré : Science physique - physique appliquée	3,00
Discipline 2nd degré : Sciences de la Vie et de la terre	2,00
Discipline 2nd degré : Sciences économiques et sociales	4,00
Discipline 2nd degré : Sciences et techniques industrielles	12,00
Discipline 2nd degré : Sciences et techniques industrielles - Informatique et numérique	2,00
Discipline 2nd degré : Sciences et techniques industrielles - ingénierie électrique	1,00
Discipline 2nd degré : Sciences physique - chimie	5,10
Discipline 2nd degré : Technologie	1,00
Droit, économie et gestion - Groupe 1 - section 01 - Droit privé et sciences criminelles	32,37
Droit, économie et gestion - Groupe 1 - section 02 - Droit public	28,91
Droit, économie et gestion - Groupe 1 - section 03 - Histoire du droit et des institutions	3,01
Droit, économie et gestion - Groupe 1 - section 04 - Science politique	6,00
Droit, économie et gestion - Groupe 2 - section 05 - Sciences économiques	16,50
Droit, économie et gestion - Groupe 2 - section 06 - Sciences de gestion	31,07
Lettres et sciences humaines - Groupe 3 - section 07 - Sciences du langage : linguistique et phonétique générales	21,19
Lettres et sciences humaines - Groupe 3 - section 08 - Langues et littératures anciennes	7,75
Lettres et sciences humaines - Groupe 3 - section 09 - Langue et littérature françaises	17,37
Lettres et sciences humaines - Groupe 3 - section 10 - Littératures comparées	3,33
Lettres et sciences humaines - Groupe 3 - section 11 - Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	51,71
Lettres et sciences humaines - Groupe 3 - section 12 - Langues et littératures germaniques et scandinaves	7,09
Lettres et sciences humaines - Groupe 3 - section 14 - Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes	30,83
Lettres et sciences humaines - Groupe 4 - section 16 - Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale	38,08
Lettres et sciences humaines - Groupe 4 - section 17 - Philosophie	6,25
Lettres et sciences humaines - Groupe 4 - section 18 - Architecture, arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements art., esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art	6,83
Lettres et sciences humaines - Groupe 4 - section 19 - Sociologie, démographie	21,30
Lettres et sciences humaines - Groupe 4 - section 20 - Ethnologie, préhistoire et anthropologie biologique	4,99
Lettres et sciences humaines - Groupe 4 - section 21 - Histoire, civilisation, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux	26,33
Lettres et sciences humaines - Groupe 4 - section 22 - Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique	32,99
Lettres et sciences humaines - Groupe 4 - section 23 - Géographie physique, humaine, économique et régionale	18,00
Lettres et sciences humaines - Groupe 4 - section 24 - Aménagement de l'espace, urbanisme	18,16
Médecine - section 42 - Morphologie et morphogenèse - Sous-section 4201 - Anatomie	2,08
Médecine - section 42 - Morphologie et morphogenèse - Sous-section 4203 - Anatomie et cytologie pathologiques	6,17

**EMPLOIS ENSEIGNANTS 2016 par section CNU**

<b>Lib. long CNU carrière</b>	<b>Moyenne ETPT</b>
Médecine - section 43 - Biophysique et imagerie médecine - sous-section 4301 - Biophysique et médecine nucléaire	5,08
Médecine - section 43 - Biophysique et imagerie médecine - sous-section 4302 - Radiologie et imagerie médicale	7,58
Médecine - section 44 - Biochimie, biologie cellulaire et moléculaire, physiologie et nutrition - sous-section 4401 - Biochimie et biologie moléculaire	21,83
Médecine - section 44 - Biochimie, biologie cellulaire et moléculaire, physiologie et nutrition - sous-section 4402 - Physiologie	4,41
Médecine - section 44 - Biochimie, biologie cellulaire et moléculaire, physiologie et nutrition - sous-section 4403 - Biologie cellulaire	22,99
Médecine - section 44 - Biochimie, biologie cellulaire et moléculaire, physiologie et nutrition - sous-section 4404 - Nutrition	2,00
Médecine - section 45 - Microbiologie, maladies transmissibles et hygiène - sous-section 4501 - Bactériologie-virologie ; hygiène hospitalière (2 options)	7,75
Médecine - section 45 - Microbiologie, maladies transmissibles et hygiène - sous-section 4502 - parasitologie et mycologie	3,00
Médecine - section 45 - Microbiologie, maladies transmissibles et hygiène - sous-section 4503 - Maladies infectieuses ; maladies tropicales (2 options)	2,08
Médecine - section 46 - Santé publique, environnement et société - sous-section 4601 - Epidémiologie, économie de la santé et prévention	3,83
Médecine - section 46 - Santé publique, environnement et société - sous-section 4603 - Médecine légale et droit de la santé	1,92
Médecine - section 46 - Santé publique, environnement et société - sous-section 4604 - Biostatistiques, informatique médicale et technologies de communication	2,00
Médecine - section 47 - Cancérologie, génétique, hématologie, immunologie - sous-section 4701 - Hématologie ; transfusion (2 options)	6,25
Médecine - section 47 - Cancérologie, génétique, hématologie, immunologie - sous-section 4702 - Cancérologie ; radiothérapie (2 options)	4,92
Médecine - section 47 - Cancérologie, génétique, hématologie, immunologie - sous-section 4703 - Immunologie	5,08
Médecine - section 47 - Cancérologie, génétique, hématologie, immunologie - sous-section 4704 - Génétique	1,92
Médecine - Section 48 - Anesthésiologie, réanimation, médecine d'urgence, pharmacologie et thérapeutique - Sous-section 4801 - Anesthésiologie-réanimation; médecine d'urgence (2 options)	4,91
Médecine - Section 48 - Anesthésiologie, réanimation, médecine d'urgence, pharmacologie et thérapeutique - Sous-section 4802 - Réanimation urgence	5,08
Médecine - Section 48 - Anesthésiologie, réanimation, médecine d'urgence, pharmacologie et thérapeutique - Sous-section 4803 - Pharmacologie fondamentale ; pharmacologie clinique ; addictologie (3 options)	4,00
Médecine - Section 48 - Anesthésiologie, réanimation, médecine d'urgence, pharmacologie et thérapeutique - Sous-section 4804 - Thérapeutique ; médecine d'urgence ; addictologie (3 options)	2,50
Médecine - section 49 - Pathologie nerveuse et musculaire, pathologie mentale, handicap et rééducation - sous-section 4901 - Neurologie	4,92
Médecine - section 49 - Pathologie nerveuse et musculaire, pathologie mentale, handicap et rééducation - sous-section 4902 - Neurochirurgie	1,67
Médecine - section 49 - Pathologie nerveuse et musculaire, pathologie mentale, handicap et rééducation - sous-section 4903 - Psychiatrie d'adultes; addictologie (2 options)	4,67
Médecine - section 49 - Pathologie nerveuse et musculaire, pathologie mentale, handicap et rééducation - sous-section 4904 - Pédiopsychiatrie ; addictologie (2 options)	1,00
Médecine - section 49 - Pathologie nerveuse et musculaire, pathologie mentale, handicap et rééducation - sous-section 4905 - médecine physique et de réadaptation	2,00
Médecine - section 50 - Pathologie ostéo-articulaire, dermatologie et chirurgie plastique - sous-section 5001 - Rhumatologie	3,00
Médecine - section 50 - Pathologie ostéo-articulaire, dermatologie et chirurgie plastique - sous-section 5002 - Chirurgie orthopédique et traumatologique	7,67
Médecine - section 50 - Pathologie ostéo-articulaire, dermatologie et chirurgie plastique - sous-section 5003 - dermatovénérologie	7,00
Médecine - section 50 - Pathologie ostéo-articulaire, dermatologie et chirurgie plastique - sous-section 5004 - chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique ; brûlologie (2 options)	1,00

**EMPLOIS ENSEIGNANTS 2016 par section CNU**

<b>Lib. long CNU carrière</b>	<b>Moyenne ETPT</b>
Médecine - section 51 - Pathologie cardiorespiratoire et vasculaire - sous-section 5101 - Pneumologie	4,33
Médecine - section 51 - Pathologie cardiorespiratoire et vasculaire - sous-section 5102 - Cardiologie	8,08
Médecine - section 51 - Pathologie cardiorespiratoire et vasculaire - sous-section 5103 - Chirurgie thoracique et cardiovasculaire	3,83
Médecine - section 51 - Pathologie cardiorespiratoire et vasculaire - sous-section 5104 - chirurgie vasculaire ; médecine vasculaire (2 options)	0,67
Médecine - section 52 - maladies des appareils digestif et urinaire - sous-section 5201 - Gastroentérologie; hépatologie; addictologie (3 options)	5,17
Médecine - section 52 - maladies des appareils digestif et urinaire - sous-section 5202 - Chirurgie digestive	5,25
Médecine - section 52 - maladies des appareils digestif et urinaire - sous-section 5203 - Néphrologie	4,50
Médecine - section 52 - maladies des appareils digestif et urinaire - sous-section 5204 - Urologie	3,75
Médecine - section 53 - médecine interne, gériatrie, chirurgie générale et médecine générale - sous-section 5301 - Médecine interne ; gériatrie et biologie du vieillissement ; addictologie (3 options)	8,42
Médecine - section 53 - médecine interne, gériatrie, chirurgie générale et médecine générale - sous-section 5302 - chirurgie générale	0,67
Médecine - section 53 - médecine interne, gériatrie, chirurgie générale et médecine générale - sous-section 5303 - Médecine générale	6,17
Médecine - section 54 - Développement et pathologie de l'enfant, gynécologie-obstétrique, endocrinologie et reproduction - sous-section 5401 - Pédiatrie	8,83
Médecine - section 54 - développement et pathologie de l'enfant, gynécologie-obstétrique, endocrinologie et reproduction - sous-section 5402 - Chirurgie infantile	4,08
Médecine - section 54 - développement et pathologie de l'enfant, gynécologie-obstétrique, endocrinologie et reproduction - sous-section 5403 - Gynécologie-obstétrique ; gynécologie médicale (2 options)	7,33
Médecine - section 54 - développement et pathologie de l'enfant, gynécologie-obstétrique, endocrinologie et reproduction - sous-section 5404 - endocrinologie, diabète et maladies métaboliques ; gynécologie médicale (2 options)	1,00
Médecine - section 54 - Développement et pathologie de l'enfant, gynécologie-obstétrique, endocrinologie et reproduction - sous-section 5405 - Biologie et médecine du développement et de la reproduction; gynécologie médicale (2 options)	4,00
Médecine - section 55 - pathologie de la tête et du cou - sous-section 5501 - Oto-rhino-laryngologie (O.R.L.)	3,91
Médecine - section 55 - pathologie de la tête et du cou - sous-section 5502 - Ophtalmologie	3,42
Médecine - section 55 - Pathologie de la tête et du cou - sous-section 5503 - chirurgie maxillo-faciale et stomatologie	3,25
Pharmacie - section 81 - Sciences du médicament et des autres produits de santé (bi-appartenant)	1,00
Pharmacie - section 82 - Sciences biologiques, fondamentales et clinique (bi-appartenant)	2,00
Pharmacie - section 82 - sciences biologiques, fondamentales et cliniques	3,00
Pharmacie - section 85 - Sciences physico-chimiques et ingénierie appliquée à la santé	20,00
Pharmacie - section 86 - Sciences du médicament et des autres produits de santé	15,92
Pharmacie - section 87 - Sciences biologiques, fondamentales et clinique	18,99
Sciences - Groupe 05 - section 25 - Mathématiques	13,42
Sciences - Groupe 05 - section 26 - Mathématiques appliquées et applications des mathématiques	17,28
Sciences - Groupe 05 - section 27 - Informatique	47,24
Sciences - Groupe 06 - section 28 - Milieux denses et matériaux	12,33
Sciences - Groupe 06 - section 29 - Constituants élémentaires	14,00
Sciences - Groupe 07 - section 31 - Chimie théorique, physique, analytique	13,92
Sciences - Groupe 07 - section 32 - Chimie organique, minérale, industrielle	7,99
Sciences - groupe 07 - section 33 - Chimie des matériaux	7,33
Sciences - Groupe 08 - section 36 - Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléobiosphère	12,00
Sciences - Groupe 09 - section 60 - Mécanique, génie mécanique, génie civil	12,92
Sciences - Groupe 09 - section 61 - Génie informatique, automatique et traitement du signal	9,50
Sciences - Groupe 09 - section 62 - Energétique, génie des procédés	2,00
Sciences - Groupe 09 - section 63 - Génie électrique, électronique, photonique et systèmes	27,97
Sciences - Groupe 10 - section 66 - Physiologie	24,67
Sciences - Groupe 10 - section 67 - Biologie des populations et écologie	16,08
Sciences - Groupe 10 - section 68 - Biologie des organismes	9,92
Sciences - Groupe 10 - section 69 - Neurosciences	13,00
Sciences - Groupe 12 - section 70 - Sciences de l'éducation	9,37
Sciences - Groupe 12 - section 71 - Sciences de l'information et de la communication	10,46
Sciences - Groupe 12 - section 72 - Epistémologie, histoire des sciences et des techniques	2,00
Non renseigné	156,16
<b>Total général</b>	<b>1 322,71</b>

## Les personnels de l'université

Les recrutements et l'avancement  
des personnels BIATSS Titulaires

## Les départs BIATSS Titulaires

## Les départs BIATSS Période du 01/01/2016 au 31/12/2016 - Par type de population

Types de départ par population et catégorie FP	AENES					BIBLIO					MED SOCIAUX				RF					AUTRES			Total général 2016	Rappel 2015
	A	B	C	Total	Rappel 2015	A	B	C	Total	Rappel 2015	A	B	Total	Rappel 2015	A	B	C	Total	Rappel 2015	A	Total	Rappel 2015		
Concours					1										1								0	1
Décès						1			1														1	
Démission																		1		1			0	1
Détachement															1			1					1	
Mutation	1	1	2	4	4					1					1	2	1	5	3		3		9	8
Retraite	2	4	6	12	5		1		1	1				1	1	3	4	8	3	1	5		23	10
<b>Total général</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	<b>16</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>14</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>33</b>	<b>20</b>

Le total général tient compte du groupe de population classé dans la rubrique « Autres »

## Les départs BIATSS Période du 01/01/2016 au 31/12/2016 - Répartition H - F

Types de population	AENES					BIBLIO					MED SOCIAUX				RF					Autres			Total général	Rappel 2015
	A	B	C	Total	Rappel 2015	A	B	C	Total	Rappel 2015	A	B	Total	Rappel 2015	A	B	C	Total	Rappel 2015	A	Total	Rappel 2015		
FEMME	3	3	8	14	8	1			1	2			0	1		4	4	8	6	1	1	0	24	17
HOMME		2	2	2			1		1	0			0	0	4	1	1	6	1	0	0	0	10	3
<b>Total général</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	<b>16</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>14</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>33</b>	<b>20</b>

Le total général tient compte du groupe de population classé dans la rubrique « Autres »

Sources : DRH Bureau des Biats

## Les arrivées BIATSS Titulaires

### Les arrivées BIATSS Période du 01/01/2016 au 31/12/2016 - Par type de population

Types de population	AENES			BIBLIO			MED SOCIAUX		RF			AUTRES	TOTAL GENERAL
	A	B	C	A	B	C	A	B	A	B	C	A	
Concours										2	9		11
Détachement	1	1									4		6
Nomination												1	1
Mutation	2	1	1		1				1				6
<b>Total général</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>13</b>	<b>1</b>	<b>24</b>

### Les arrivées BIATSS Période du 01/01/2016 au 31/12/2016 - Répartition H - F

Types de population	AENES			BIBLIO			MED SOCIAUX		RF			AUTRES	TOTAL GENERAL
	A	B	C	A	B	C	A	B	A	B	C		
FEMME	2	2	1		1				1	1	11		19
HOMME	1									1	2	1	5
<b>Total général</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>13</b>	<b>0</b>	<b>24</b>

Sources : DRH Bureau des Biatss

Le delta entre le nombre de départs (33) et le nombre d'arrivées (24) s'explique :

- par le remplacement d'agents titulaires par des agents contractuels à la demande des composantes (7)
  - des emplois gelés (2)

## Avancements et promotions – BIATSS

Avancement sur la période du 01/01/2016 au 31/12/2016

type de pop.	catégorie	Corps / Grade de promotion		Type d'avancement				Corps/Grade antérieur	BAP	affectation après avanc.
				liste d'aptitude		tableau d'avanc.				
				H	F	H	F			
AENES	A	AAEHC	Attaché d'administration hors classe		1			APAE		UNIV
		APAE	Attaché principal d'administration		1			AAE		UNIV
		AAE	Attaché d'administration					SAENES CN		
	B	SAENES CE	Secrétaire d'administration cl exc							
		SAENES CS	Secrétaire d'administration cl sup							
		SAENES	Secrétaire d'administration cl normale		1			ADJENES P 2C		UNIV
	B	INFIRMIERE	Infirmière classe supérieure							
	C	ADJENES P 1C	Adjoint administratif principal 1ere cl			1	6	ADJENES P 2C		UNIV
		ADJENES P 2C	Adjoint administratif principal 2eme cl				4	ADJENES 1C		UNIV
ADJENES		Adjoint administratif 1ere classe								
ITRF	A	IGR 1C	Ingénieur de recherche 1ere classe			1	1	IGR 2C	B / A	UNIV
		IGR	Ingénieur de recherche							
		IGE HC	Ingénieur d'études hors classe							
		IGE 1C	Ingénieur d'études 1ere classe			1	2	IGE 2C	F / J / A	UNIV
		IGE	Ingénieur d'études	1				ASI	G	
		ASI	Assistant Ingénieur		1			TECH CE	A	UNIV
	B	TECH CE	Technicien classe exceptionnelle				1	TECH CS	A	UNIV
		TECH CS	Technicien classe supérieure			1	3	TECH CN	E / A / J / J	UNIV
		TECH	Technicien	1				ATRF P1	G	UNIV
	C	ATRF P1C	Adjoint technique principal 1ère cl			1	4	ATRF P2	G / J / J / A / F	UNIV
		ATRF P2C	Adjoint technique principal 2ème cl			2	1	ATRF 1C	A / G / A	UNIV
		ATRF 1C	Adjoint technique 1ère classe				3	ATRF 2C	J / G / J	UNIV
BIBLIO	A	CONS BIB	Conservateur en chef							
		BIB	Bibliothécaire							
	B	BIBAS	Bibliothécaire assistant spécialisé		1			MAG P1C		UNIV
	C	MAG P1C	Magasiner principal de 1ère classe			2		MAG P2C		UNIV
		MAG P2C	Magasiner principal de 2ème classe							
		MAG 1C	Magasiner 1ère classe							
Totaux				2	5	9	25			

Sources : DRH Bureau des Biats

## Réussite aux concours – BIATSS année 2016

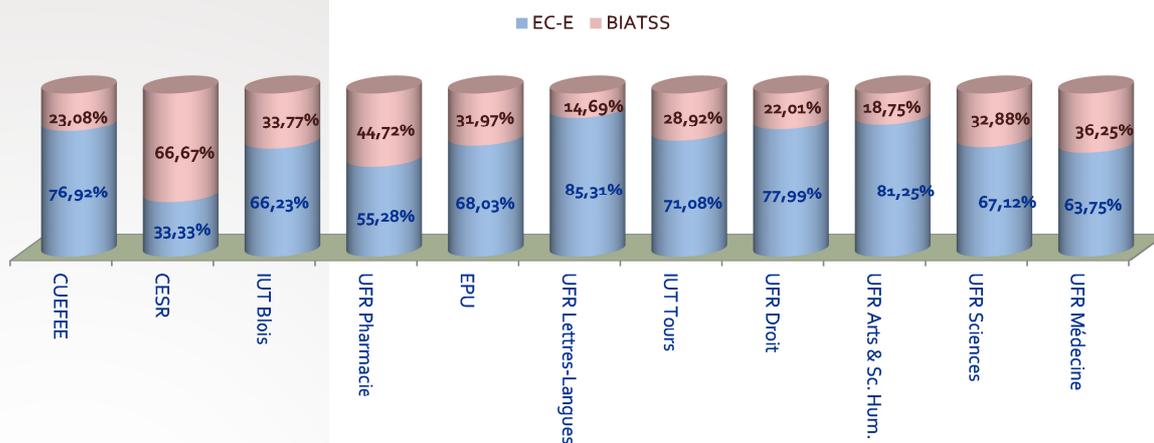
Type de pop.	Cat	corps ou grade		Nature du concours							Qualité antérieur					
		accédé par concours		Concours Externe		Concours Interne		examen prof.		Recrut. Sans concours / Sauvadet		BAP	fonct.	Contrat	affectation après concours	
		H	F	H	F	H	F	H	F							
AENES	A	APAE	Attaché principal d'administration													
		AAE	Attaché d'administration.													
	B	SAENES	Secrétaire d'administration CE					1					1		université	
	B	SAENES	Secrétaire d'administration CS							1			1		université	
	C	ADJENES	Adjoint administratif 1C				1							1	hors université	
RF	A	IGR	Ingénieur de recherche									J		1	université	
		IGE	Ingénieur d'études													
		ASI	Assistant ingénieur				1						J	1		université
	B	TECH CE	TECH classe exceptionnelle					1	1				A / E	2		université
		TECH CS	TECH classe supérieure					1	1				F / J	2		université
		TECH	Technicien				3			1			C / B / J / J	2	2	université
	C	ATRF P2C	Adjoint technique principal 2C					1	2				A / G / F	3		université
ATRF		Adjoint technique	1							6		B		7	université	
BIBLIO	A	/	/													
	B	BIBAS	Bibliothécaire assisté spécialisé CE					1							1	université
	C	MAG	Magasinier des bibliothèques P 2C													
TOTAL REUSSITE CONCOURS				1	0	0	5	5	5	2	7		12	14		

Sources : DRH Bureau des Biatss

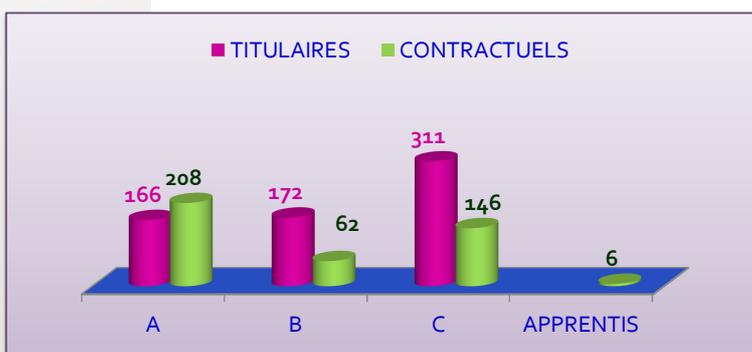
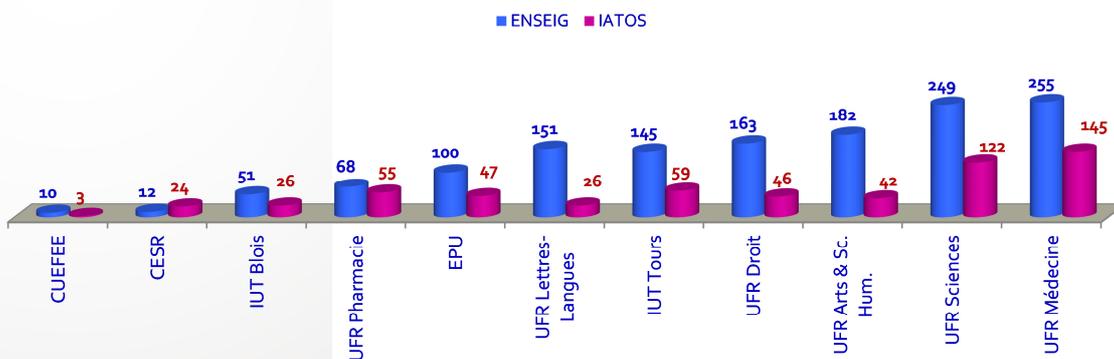
Les personnels de l'université

# La répartition du personnel par composante

Parts respectives des EC-E et des BIATSS dans les Composantes, Instituts et Ecoles



Les Biatss sont minoritaires dans toutes les composantes, à l'exception du CESR. Ces données sont hors personnel des organismes de recherche.



## Les personnels de l'université

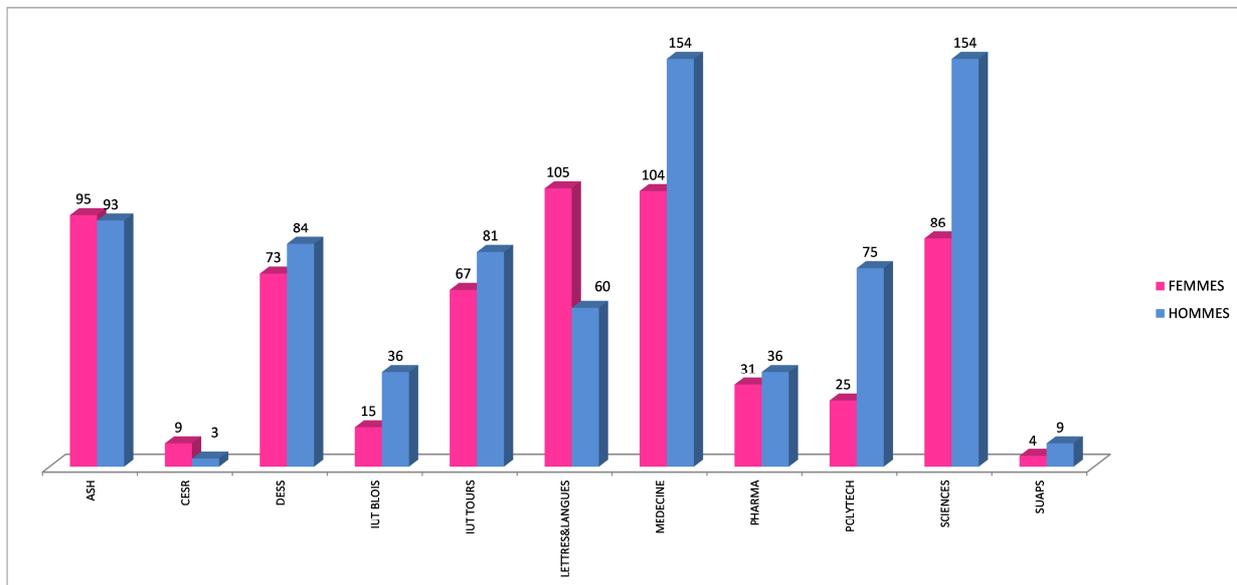
## La place des femmes à l'université de Tours

Pour lutter contre les inégalités hommes – femmes, une charte a été signée en 2012 par les ministres de l'enseignement supérieur (MESR), la Conférence des présidents d'université (CPU), la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs et la Conférence des grandes écoles.

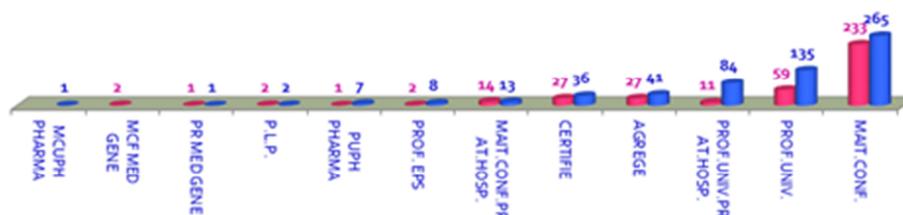
A l'université de Tours, cela s'est traduit par la mise en place d'un plan d'actions 2012 – 2016, qui s'articule autour de 5 axes de travail :

- 1- Meilleure connaissance de la répartition des sexes à l'université, notamment avec l'intégration dans le bilan social des conditions d'emploi et de formation des femmes et des hommes et pour les étudiants, la production systématique de données par sexe concernant l'inscription, la réussite et l'insertion professionnelle dans les différentes formations.
- 2- Développer la mixité et tendre vers la parité avec la représentation proportionnelle des femmes et des hommes dans toutes les instances, une composition étudiante équilibrée entre les deux sexes dans les formations particulièrement dans les filières où la parité n'existe pas.
- 3- Parfaire l'égalité professionnelle en favorisant une meilleure articulation entre vie professionnelle et vie personnelle (meilleure information des agents sur leurs droits en matière de congés (congé parental, congé pour recherches et conversions thématiques) et de temps partiel, ainsi que sur leurs effets en termes de carrière ; Assurer de ne pas pénaliser les agents dans le déroulement de leur carrière par les congés afférents à la grossesse et le temps partiel ; améliorer les conditions de retour des femmes et des hommes après des congés de maternité et parental en proposant un entretien professionnel avant leur départ, ainsi qu'une action de formation de retour à l'emploi ; travailler sur une charte du temps, avec des plages mobiles sur le temps de travail et la mise en place du télétravail depuis la rentrée 2016 ; mise en place d'une veille sur la promotion des femmes et le déroulement de leur carrière, tout en préservant le principe d'égalité).
- 4- Former, informer, communiquer afin d'agir contre les stéréotypes et prévenir les discriminations, création de nouvelles UEO sur l'égalité, en droit par exemple.
- 5- Diffusion d'un mémento sur la féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres qui ne l'étaient pas encore.

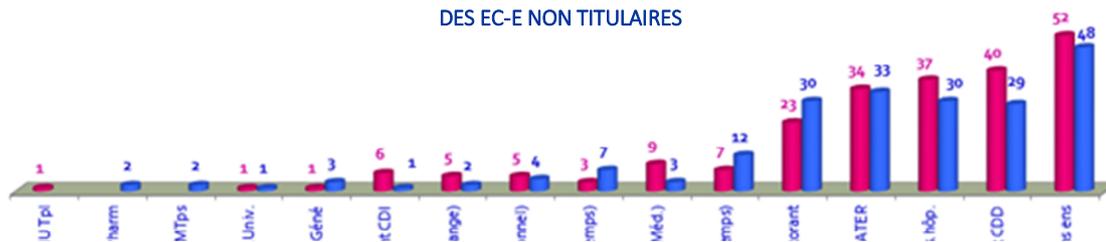
REPARTITION DES EC-C PAR SEXE ET PAR UFR



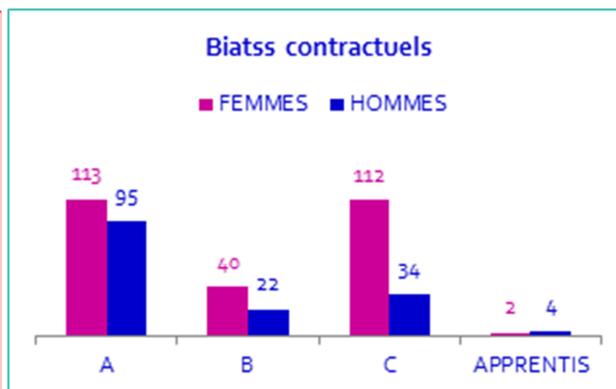
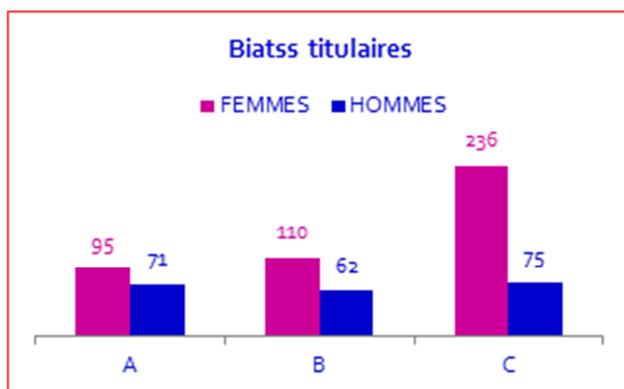
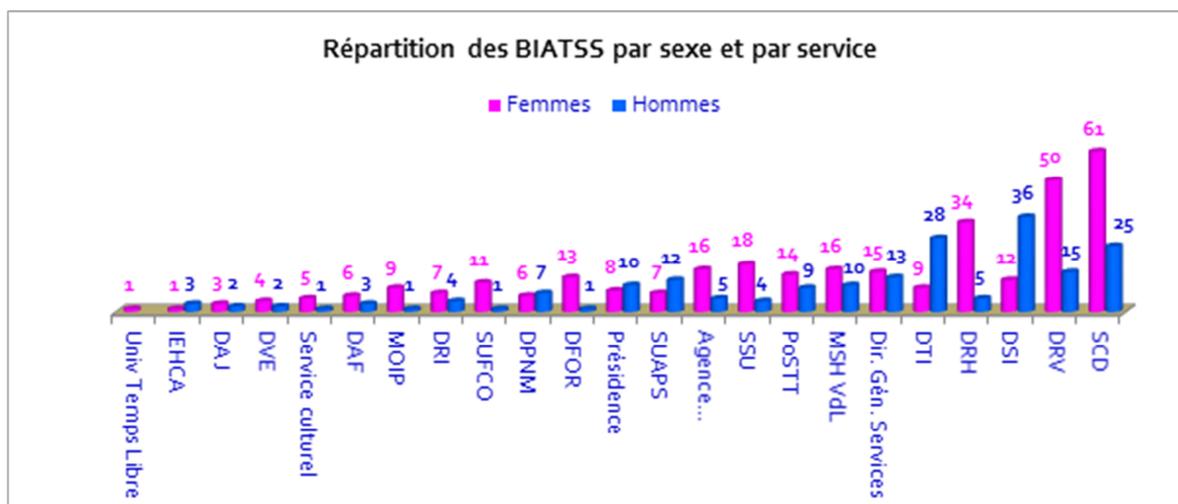
REPARTITION PAR GRADE, STATUT ET GENRE  
DES EC-E TITULAIRES



REPARTITION PAR GRADE, STATUT ET GENRE  
DES EC-E NON TITULAIRES



## La répartition par sexe des BIATSS



Seuls 6 services connaissent une supériorité numérique des hommes

### Les 6 services à majorité Hommes

Services ou directions	% d'hommes
DTI	75,68%
IEHCA	75,00%
DSI	75,00%
SUAPS	63,16%
Présidence	55,56%
DPNM	53,85%

Les personnels de l'université

# Données démographiques

## Répartition des agents par âge

Age moyen des EC-E : 43,24 (43,183)

Age moyen global  
43,12 (42,9)

Age moyen des BIATSS : 42,13 (42,574)

### Age des EC-E titulaires : 48,12

- Enseignants chercheurs : 47,45 (47,302)
- EC Hospitalo-universitaires : 51,50 (52,18)
- EC univ médecine générale : 47,25 (59)
- EC hosp-U disc. Pharma : 53 (52)
- Second degré : 48,21 (47,799)

### Age des EC-E contractuels : 32,15

- Enseignants chercheurs : 30,35 (30,79)
- EC Hospitalo-universitaires : 31,58 (31,844)
- Second degré : 40,00 (39,793)
- EC univ médecine générale : 31 (néant 2015)

Les données entre parenthèses sont celles de 2015

Source : Harpège

### Age des BIATSS titulaires : 46,80

- AENES : 49,96 (50,253)
- ITRF : 45,51 (45,142)
- BIB : 48,40 (47,781)
- MEDSOC : 51,00 (50)

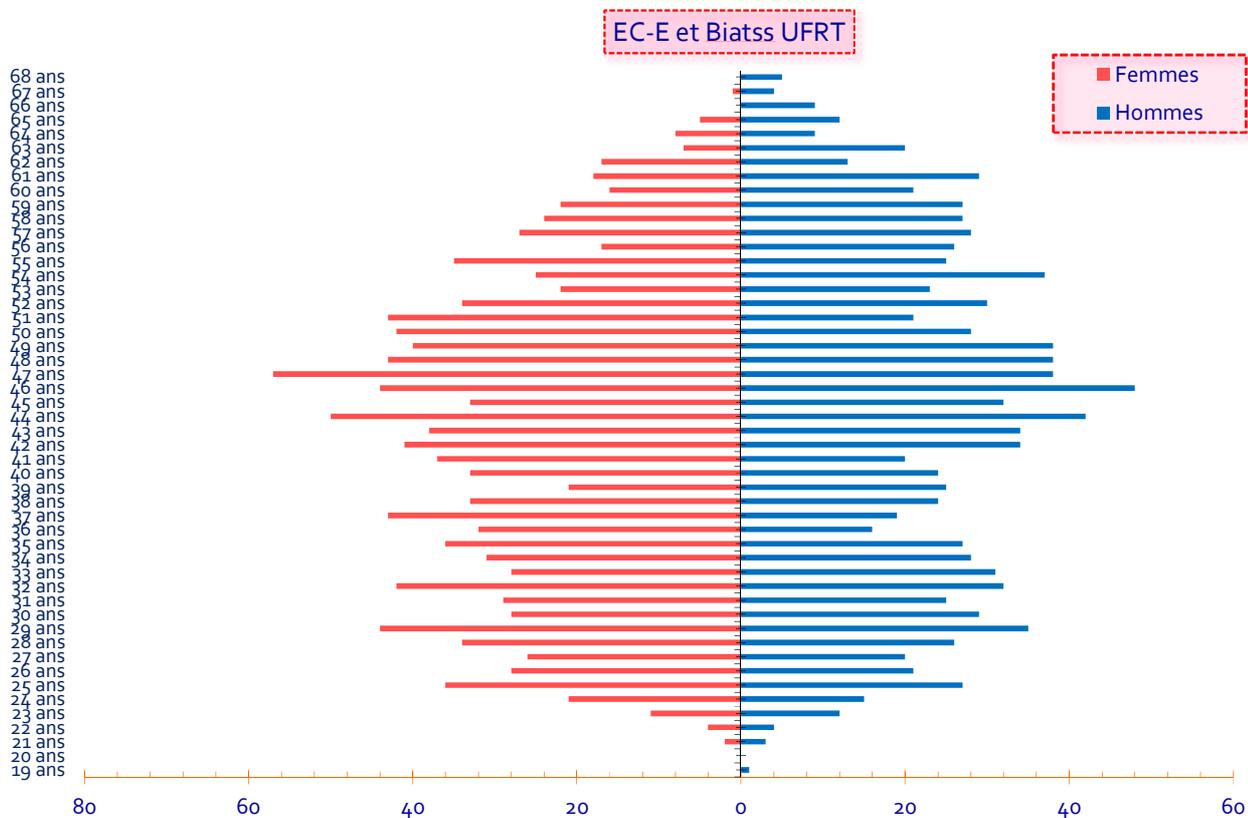
### Age des BIATSS contractuels : 37,09

- Apprentis : 21,67 (22,250)
- AENES : 41,54 (40,826)
- ITRF : 35,42 (35,059)
- BIB : 40,00 (39,00)
- MEDSOC : 49,42 (48,272)

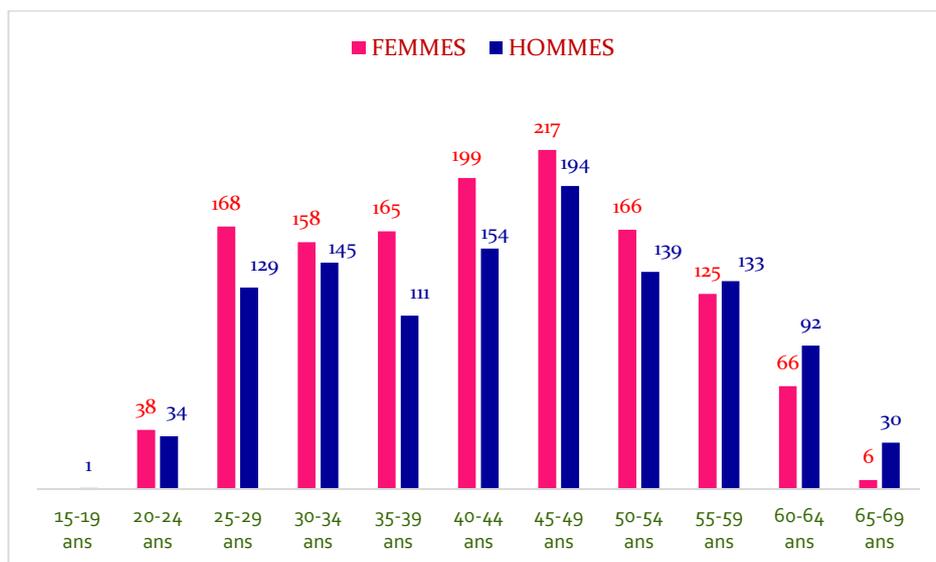
### Ages des BIATSS par catégorie FP

- Titulaire A : 46,50 (45,958)
- Titulaire B : 46,03 (45,913)
- Titulaire C : 47,38 (47,34)

- Contractuel A : 34,93 (34,228)
- Contractuel B : 36,57 (36,266)
- Contractuel C : 41,01 (40,771)
- Apprenti : 21,67 (22,25)

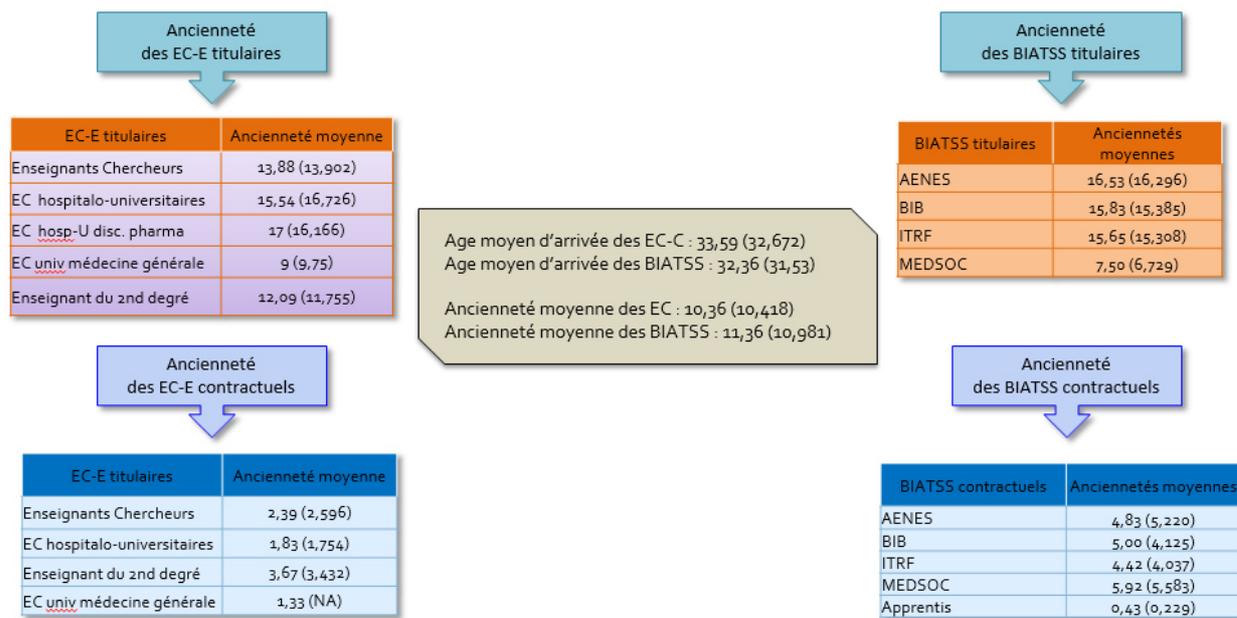


Répartition des âges par tranches de 5 ans



Source : Harpège

# Ancienneté des agents et âge d'arrivée dans l'établissement



Les données entre parenthèses sont celles de 2015

Source : Harpège

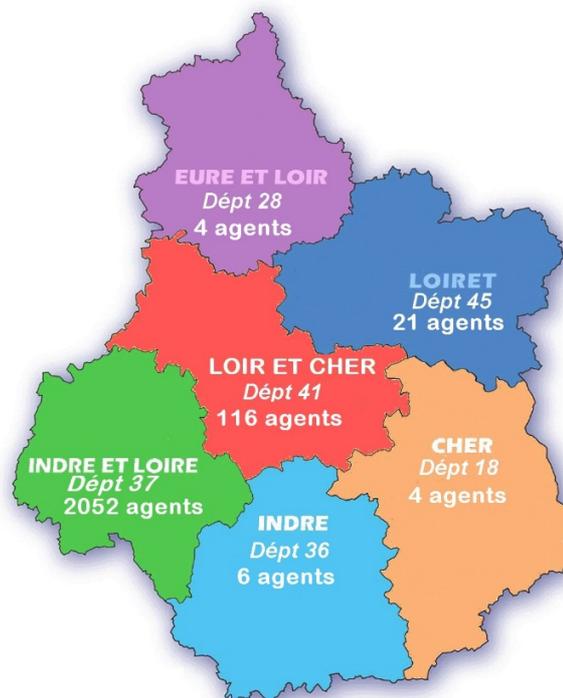
## Données géographiques

### Les lieux de résidence des agents

#### Centre-Val de Loire

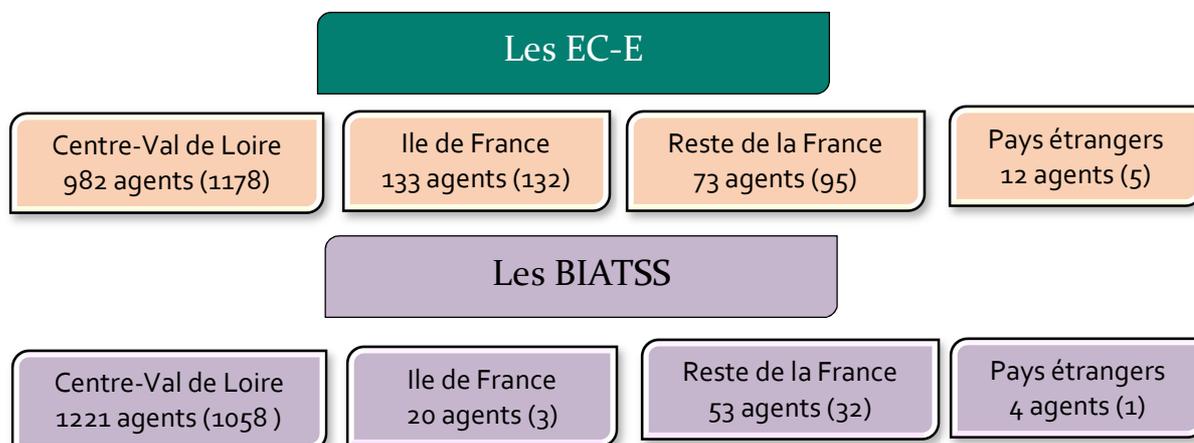


#### Répartition des agents en région Centre-Val de Loire



Source : Harpège et données de localisation géographique

## Répartition EC-E et BIATSS



Les données entre parenthèses sont celles de 2015

## Répartition Centre-IDF-Etranger

Régions	Départements	Enseignants		BIATSS		Total général
		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
Centre-Val de Loire	Cher	1	2	1		4
	Eure et Loir		1	1	2	4
	Indre	2		4		6
	Indre et Loire	164	290	468	196	1118
	Loiret	7	6	2	6	21
	Loir-et-Cher	21	34	34	27	116
	Tours ville	193	261	286	194	934
	<b>Total Centre-Val de Loire</b>		<b>388</b>	<b>594</b>	<b>796</b>	<b>425</b>
IDF	Essonne	4	2	1	2	9
	Hauts-de-Seine	12	8		1	21
	Paris	38	46	9	3	96
	Seine-et-Marne	1	1			2
	Seine-Saint-Denis	3	2	1		6
	Val-de-Marne	2	4		2	8
	Yvelines	5	5		1	11
<b>Total IDF</b>		<b>65</b>	<b>68</b>	<b>11</b>	<b>9</b>	<b>153</b>
ETRANGER	BELGIQUE		1			1
	BRESIL	1				1
	ESPAGNE				2	2
	ETATS-UNIS	3	1			4
	INDE		1			1
	IRLANDE		2			2
	ITALIE		1		1	2
	PAYS-BAS			1		1
	ROYAUME-UNI	2				2
<b>Total ETRANGER</b>		<b>6</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>16</b>

Source : Harpège et données de localisation géographique

## Les lieux de résidence des agents (suite)

## Répartition reste de la France (hors Centre-Val de Loire et IDF)

Départements	EC-E	BIATSS	Total général
49	9	11	20
86	9	6	15
72	9	4	13
35	5	3	8
44	8		8
33	4	1	5
17	2	2	4
69	1	3	4
22	3		3
31	1	2	3
56	3		3
85	1	2	3
13	1	1	2
16	1	1	2
29	1	1	2
34		2	2
38	1	1	2
50		2	2
59	2		2
63	1	1	2
82	2		2
22		1	1
54	1		1
67	1		1
69	1		1
03	1		1
19	1		1
21		1	1
30		1	1
39		1	1
53	1		1
60	1		1
61		1	1
64		1	1
67	1		1
74		1	1
76	1		1
79		1	1
81		1	1
88		1	1
<b>Total général</b>	<b>73</b>	<b>53</b>	<b>126</b>

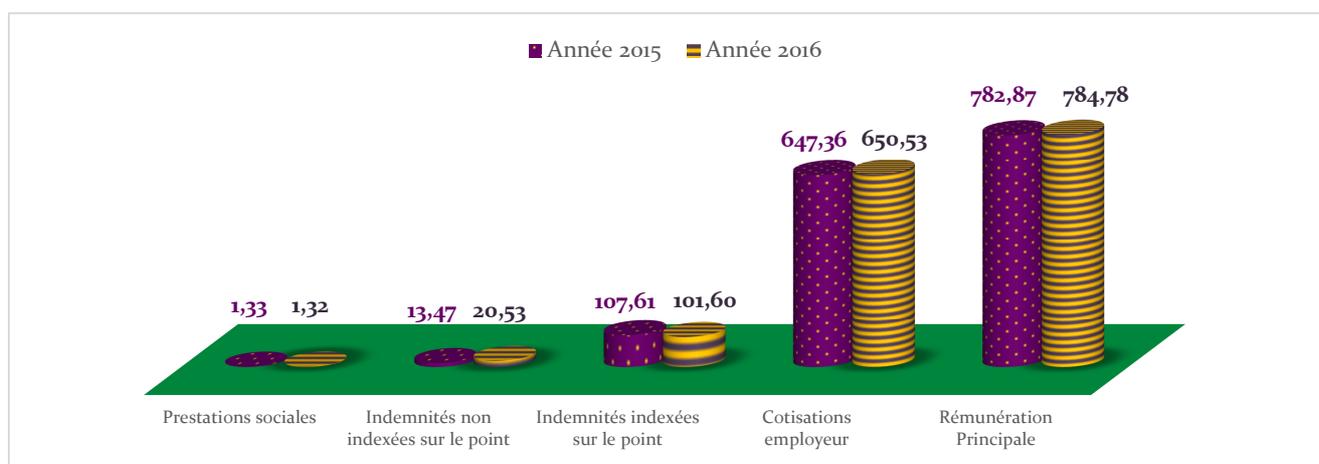
Sources : Harpège et données de localisation géographique

# Rémunérations et régimes indemnitaires

Les personnels de  
l'université

## La rémunération des agents

### Consommation de la masse salariale 2015 et 2016 (montants en centaines de milliers)

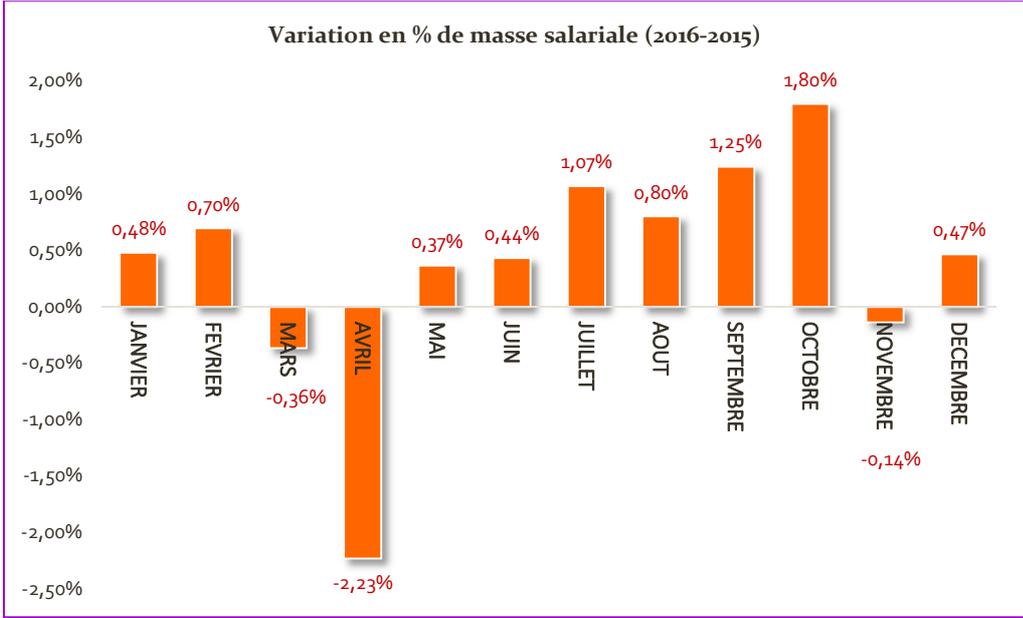


- La consommation de masse salariale en 2016 était de 155 874 540,80 euros. Le montant voté au BR2 2016 était de 156 485 390 euros (source requête Sifac Budget).
- La masse salariale consommée en 2015 est de 155 264 849,95 euros. La masse salariale votée au BR2 2015 était de 156 640 207,00 euros.

La croissance de la consommation de masse salariale entre 2015 et 2016 est donc de : + 609 690,85 euros.

Sources : KX, Poems, Oremis et fichiers déversement

Variation de consommation de masse salariale entre 2015 et 2016



Ce graphe représente les augmentations ou baisses de consommation de la masse salariale 2016 par rapport à 2015 mois par mois. Ainsi les montants de masse salariale de mars, avril et novembre 2016 ont été inférieurs à montants consommés aux mêmes mois de l'année 2015.

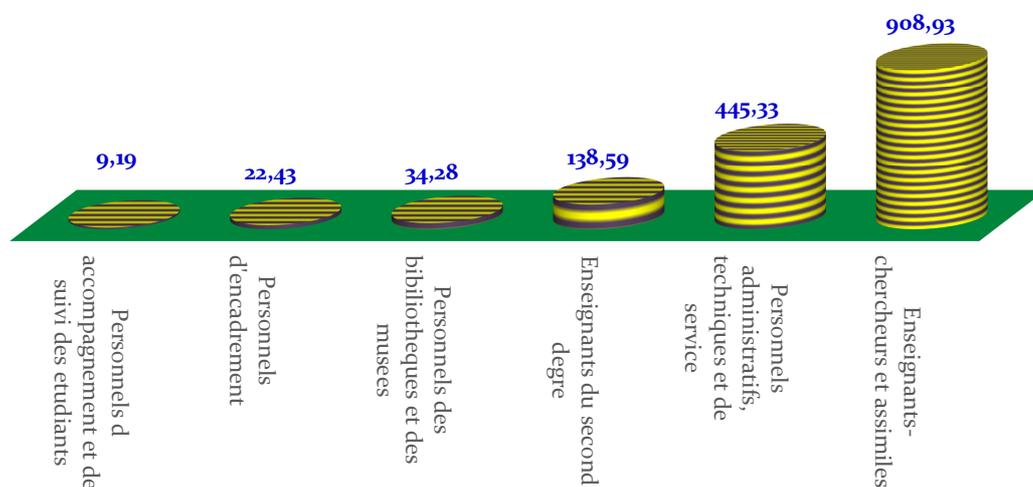
Sources : KX, Poems, Oremis et fichiers déversement

## Masse salariale par catégorie de dépense

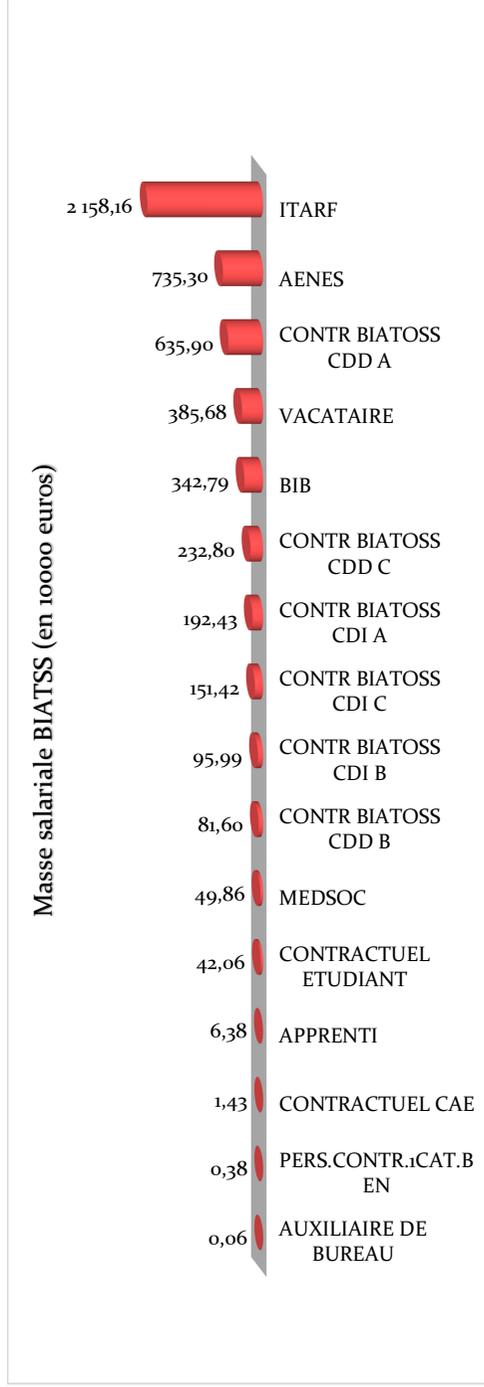
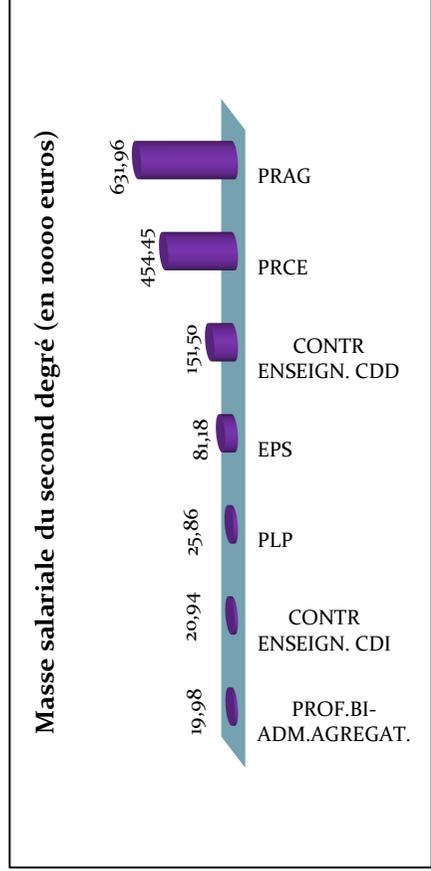
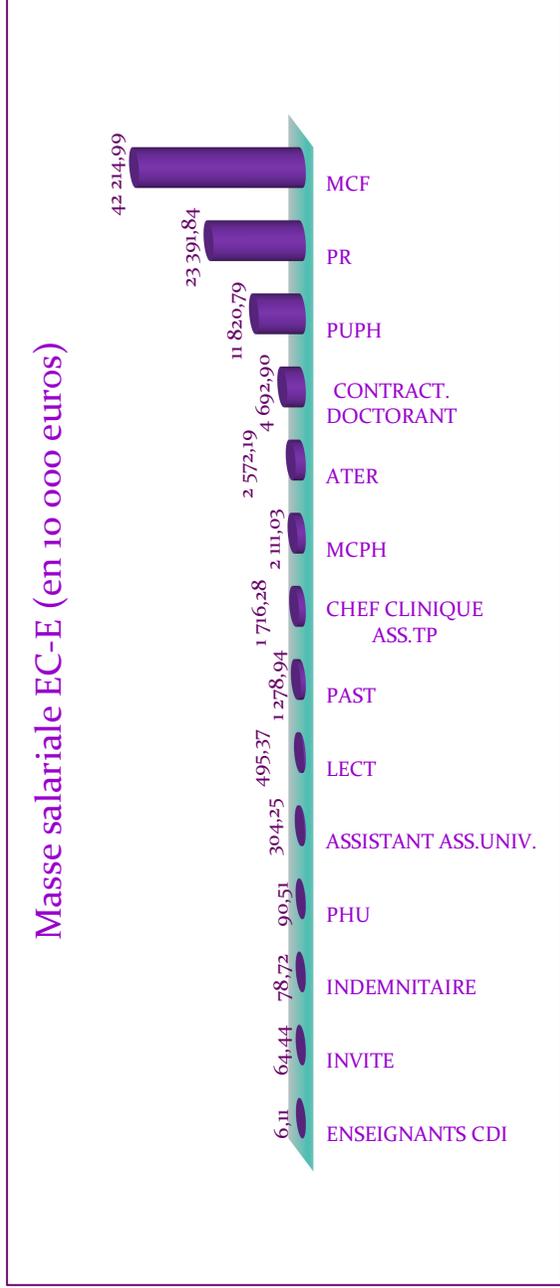
Catégories	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Part de l'élément 2016	croissance 2015/2016
Accidents du travail	2 155,34	2 177,10	2 274,00	2 112,94	0,00%	-7,08%
ARE	9 493,80		3 990,82			
Autres Cotisations et contributions sociales	2 774 308,03	2 811 856,35	2 811 525,62	2 803 270,91	1,80%	-0,29%
Autres Cotisations retraites	2 803 336,38	2 907 079,64	2 929 814,72	2 943 647,04	1,89%	0,47%
CAS pensions civils + ATI civils	43 441 939,61	44 385 145,29	44 835 278,69	45 113 948,93	28,94%	0,62%
CLD	94 485,08	128 680,60	66 186,67	42 336,84	0,03%	-36,03%
Cotisations sécurité sociale hors vieillesse	8 720 298,70	8 877 390,66	8 904 807,96	8 914 448,17	5,72%	0,11%
FNAL CNAF CSA (*)	4 908 862,16	4 881 379,00	4 906 944,05	4 923 943,28	3,16%	0,35%
Indemnités indexées sur le point d'indice	9 810 813,82	10 132 453,07	10 761 306,15	10 159 580,14	6,52%	-5,59%
Indemnités non indexées sur le point d'indice	2 047 664,23	1 867 191,52	1 346 901,12	2 052 692,75	1,32%	52,40%
RAFP	330 826,82	342 943,13	347 673,23	353 711,36	0,23%	1,74%
Remboursement transport	96 766,00	114 844,35	127 034,53	129 465,17	0,08%	1,91%
Rémunérations non ventilées	45 642,92	49 467,55	36 307,97	40 006,61	0,03%	10,19%
SFT	865 795,68	889 980,23	855 974,36	882 122,13	0,57%	3,05%
Traitement brut	75 334 059,83	76 744 633,69	77 328 830,06	77 513 254,53	49,73%	0,24%
<b>Total général</b>	<b>151 286 448,40</b>	<b>154 135 222,18</b>	<b>155 264 849,95</b>	<b>155 874 540,80</b>	<b>100%</b>	<b>0,39%</b>

(\*) FNAL = contribution au fonds national d'aide au logement - CSA = contribution solidarité autonomie - CNA = Caisse nationale des allocations familiales

Les cotisations et contributions versées au titre du CAS Pension (Compte d'Affectation Spéciale) concernent tous les fonctionnaires de la fonction publique d'Etat. Le taux actuel s'élève à 74,28 %. Il est souvent associé à l'ATI, l'allocation temporaire d'invalidité (taux à 0,32%). En 2016 les montants versés au titre du CAS Pension et ATI ont été de 45 113 948,93 € (contre 44 835 278,69 € en 2015 et 44 385 145,29 € en 2014). Soit une augmentation de 0,62% entre 2015 et 2016. Le CAS pension et l'ATI constituent l'élément de paye le plus important : 28,94% de la charge de personnel (contre 28,88% en 2015)

Masse salariale par catégories d'emplois  
(centaines de milliers d'euros)

Répartition de la masse salariale EC-E



(\*) Le personnel d'encadrement est composé des corps suivants : SGS1, AGC1, AENESR, IGR

Rémunérations et régimes  
indemnitaires

## Les régimes indemnitaires

## Primes 2016 liées à la valeur du point d'indice

Elément de paie	EC-E	BIATSS	Total général
PR.PART.RECH.SCIENTIFIQUE		1 618 078	1 618 078
PRIME DE RENDEMENT		10 581	10 581
PRIME ENCADR.DOCT.RECHER.	22 000		22 000
PRIME FONCT. INFORMATIQUE		218 359	218 359
PRIME RECH.ENSEIGN.SUP.	1 118 710		1 118 710
PRIME TECHNICITE FORF BIB		27 353	27 353
<b>TOTAL</b>	<b>1 140 710</b>	<b>1 874 371</b>	<b>3 015 081</b>

## Indemnités 2016 liées à la valeur du point d'indice

Elément de paie	EC-E	BIATSS	Total général
AIDE DEROUL. EPR. - SUP.	34 983	14 314	49 297
COURS COMPL. CHAIRE VAC.	22 114	17 617	39 731
GARANTIE POUVOIR D ACHAT	115 412	24 264	139 676
IND. ADM. ET TECHNICITE		422 359	422 359
IND.FORF.REPRES.SUJETIONS	2 500	1 551	4 051
IND.FORF.TRAV.SUPPL.		75 832	75 832
IND.JURY.CONC.EXAM.- SCO.	60		60
IND.JURY.CONC.EXAM.- SUP.	14 036	22 593	36 629
TRAITEMENT BRUT N.B.I.	489	94 687	95 176
<b>TOTAL</b>	<b>189 594</b>	<b>673 217</b>	<b>862 811</b>

## Indemnités 2016 non liées à la valeur du point d'indice

Elément de paie	EC-E	BIATSS	Total général
IFSE	3 930	520 277	524 207
IND SUJ SPECIALES CHARGES	173 667	2 274	175 941
IND. CAISSE ET RESPONSAB.	448	4 483	4 932
IND. CONGES NON PRIS		30 065	30 065
IND. FORMATION CONTINUE	31 349	59 774	91 123
IND. RESPONS. REGISSEUR.	187	3 692	3 879
IND. SUJETIONS SPE.		22 123	22 123
IND.MEMBRE DE COMMISSION	35 794		35 794
IND.SPEC.MEDECINE PREV.		2 449	2 449
IND.SPECIALE		59 936	59 936
INDEMNITE DE GESTION		9 000	9 000
JOURS CET A OPTION RAFP		1 887	1 887
JOURS CET B OPTION RAFP		333	333
JOURS CET C OPTION RAFP		372	372
<b>TOTAL</b>	<b>245 375</b>	<b>716 665</b>	<b>962 041</b>

## Primes 2016 non liées à la valeur du point d'indice

Elément de paie	EC-E	BIATSS	Total général
PFR - PART FONCTIONS		27 222	27 222
PFR - PART RESULTATS		8 773	8 773
PFR - VERST EXCEPTIONNEL		1 388	1 388
PR. ENCADR. DOCTOR. RECH.	691 986		691 986
PR.INVENTION/ INT. BREVET	35 132	26 436	61 568
PRIME D'ADMINISTRATION	66 736		66 736
PRIME RESP.PEDAGOGIQUES	12 331		12 331
<b>TOTAL</b>	<b>806 186</b>	<b>63 819</b>	<b>870 005</b>

Sources : KX - Sifac - Harpège

## Rémunérations et régimes indemnitaires

Les heures d'enseignement dues statutairement par les enseignants en poste dans l'établissement ne suffisent pas à couvrir l'ensemble de la charge découlant des formations dispensées par l'UFRT.

L'université doit donc avoir recours aux Heures Complémentaires (HC) et à des intervenants extérieurs

### A- Les HC

Les HC sont des heures effectuées par les EC de l'université, qu'ils soient titulaires ou contractuels, au-delà de leurs obligations statutaires

### B- Les intervenants extérieurs

Le vacataire ou chargé d'enseignement est une personne choisie en raison de sa compétence dans les domaines scientifiques, culturels ou professionnels afin d'assurer une mission précise. Il faut qu'il ait un employeur principal

La loi sur l'enseignement supérieure du 26 janvier 1984 prévoit que des chargés d'enseignement interviennent dans les formations en partageant leur expérience professionnelle avec les étudiants. Ils sont recrutés pour une durée limitée par le Président de l'université

## Les heures complémentaires et vacations

Il existe deux sources de données pour évaluer les HC payées :

#### Source HELICO

Les HC payées durant l'année N peuvent avoir été réalisées pendant cette année N. Mais elles peuvent aussi avoir été effectuées durant l'année N-1. mais payées seulement en N.

Ainsi, en 2016, ont été payées des HC effectuées durant l'année universitaire 2016-2017 ainsi que des HC qui avaient été effectuées en 2015-2016.

Il y a donc un certain décalage entre la réalisation de l'acte et le paiement.

#### Source KX

Les HC du KX donnent les sommes réellement décaissées dans le mois mais ne précisent pas clairement la date de l'acte.

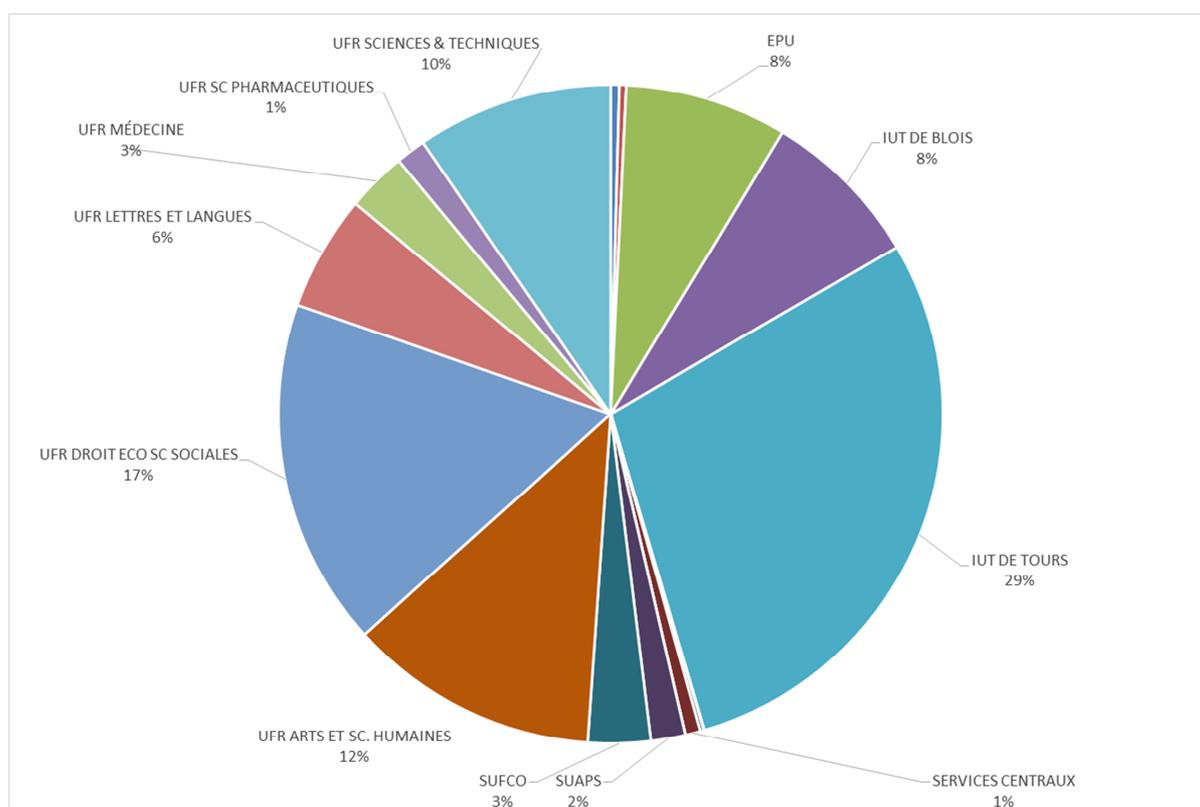
Heures complémentaires année universitaire 2015 - 2016

PERM / NON PERM	TOTAL HC	Montant HC	Charges patronales	Coût total
Non Permanent	74 060,58	3 029 818,33 €	986 833,92 €	4 016 652,25 €
Permanent	58 046,62	2 374 687,22 €	200 448,19 €	2 575 135,42 €
<b>Total général</b>	<b>132 107,20</b>	<b>5 404 505,55 €</b>	<b>1 187 282,11 €</b>	<b>6 591 787,67 €</b>

Source : Hélico

## Heures complémentaires année universitaire 2015 - 2016 par composante

Lib. composante	TOTAL HC	Montant HC	Charges patronales	Coût total
CESR	554,50	22 684,60 €	2 181,55 €	24 866,15 €
CUEFEE	439,30	17 971,76 €	6 687,01 €	24 658,77 €
EPU	10 449,84	427 502,95 €	88 953,54 €	516 456,49 €
IUT DE BLOIS	10 394,07	425 221,40 €	77 799,41 €	503 020,81 €
IUT DE TOURS	38 204,45	1 562 944,05 €	324 362,13 €	1 887 306,18 €
MOIP	39,00	1 595,49 €	689,41 €	2 284,90 €
RECHERCHE	225,75	9 235,43 €	3 228,58 €	12 464,02 €
SERVICES CENTRAUX	969,08	39 645,06 €	9 963,49 €	49 608,55 €
SSU	5,00	204,55 €	88,39 €	292,94 €
SUAPS	2 214,96	90 614,01 €	19 850,25 €	110 464,26 €
SUFÇO	4 023,67	164 608,34 €	48 205,39 €	212 813,73 €
UFR ARTS ET SC. HUMAINES	16 103,00	658 773,73 €	181 586,25 €	840 359,98 €
UFR DROIT ECO SC SOCIALES	22 552,45	922 620,73 €	186 621,66 €	1 109 242,39 €
UFR LETTRES ET LANGUES	7 500,79	306 857,32 €	69 540,04 €	376 397,36 €
UFR MÉDECINE	3 875,46	158 545,07 €	56 378,99 €	214 924,06 €
UFR SC PHARMACEUTIQUES	1 920,31	78 559,88 €	25 348,75 €	103 908,64 €
UFR SCIENCES & TECHNIQUES	12 635,57	516 921,17 €	85 797,27 €	602 718,43 €
<b>Total général</b>	<b>132 107,20</b>	<b>5 404 505,55 €</b>	<b>1 187 282,11 €</b>	<b>6 591 787,67 €</b>



Source : Hélico

# Santé et sécurité au travail

## Les absences et congés

### Congés EC-E

#### EC-E Contractuels

Types de congé	Femmes	Hommes	Total général
Cong accid serv/tr	3		3
Congé maladie HU	3		3
Congé maladie ord.	23	7	30
Congé maternité	12		12
Grossesse patho.	2		2
<b>Total EC-E contractuels</b>	<b>43</b>	<b>7</b>	<b>50</b>

#### EC-E titulaires

Types de congé	Femmes	Hommes	Total général
Cgé formation prof	1	1	2
Cgé Longue Maladie	6		6
Cgé pat acc eft		5	5
CLD - reprise uniq	1		1
CLD Requalif.	1		1
CLM Requalif.	4	3	7
Cong accid serv/tr	1	1	2
Congé maladie ord.	65	38	103
Congé maternité	18		18
Congé paternité		4	4
CRCT CNU	1		1
CRCT ETAB	6	6	12
Grossesse patho.	2		2
<b>Total EC-E titulaires</b>	<b>106</b>	<b>58</b>	<b>164</b>

## Congés BIATSS

### BIATSS contractuels

Type de congé	Femmes	Hommes	Total général
Cgé pat acc eft		1	1
Cong accid serv/tr	4		4
Congé maladie ord.	96	26	122
Congé maternité	13		13
Grave maladie	2	1	3
Grossesse patho.	5		5
<b>Total</b>	<b>120</b>	<b>28</b>	<b>148</b>

### BIATSS titulaires

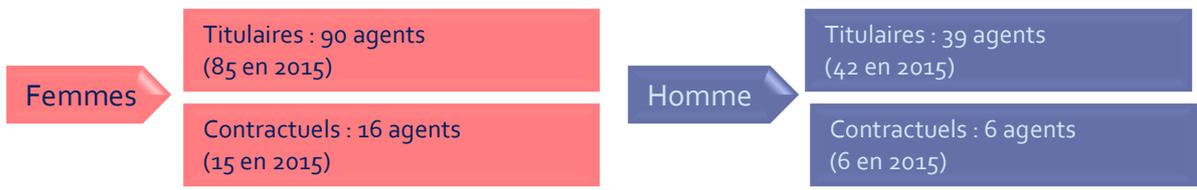
Type de congé	Femmes	Hommes	total
Cgé Bonifié (FPS)		1	1
Cgé formation prof		1	1
Cgé Longue Maladie		4	4
Cgé pat acc eft		3	3
CLD - reprise uniq		5	5
CLD Requalif.		3	1
CLM Requalif.		2	2
Cong accid serv/tr		7	5
Congé maladie ord.	218	70	288
Congé maternité		9	9
Grossesse patho.		2	2
Maladie pro serv.		1	1
<b>Total</b>	<b>252</b>	<b>87</b>	<b>339</b>

Source : Siham 2016

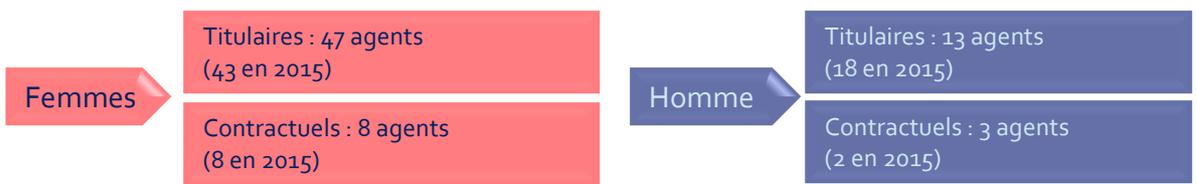
## Compte épargne temps

Le CET permet à tous les personnels BIATSS titulaires ou contractuels employés de manière continue depuis au moins 1 an, d'accumuler des droits à congé payé ou de bénéficier d'une rémunération (immédiate ou différée) en contrepartie des périodes de congé non prises ou des sommes qu'ils y ont affectées

### Nombre total d'agents ayant un CET



### Nombre d'agents ayant alimenté leur CET dans l'année



## Nombre de jours de CET transformés dans l'année

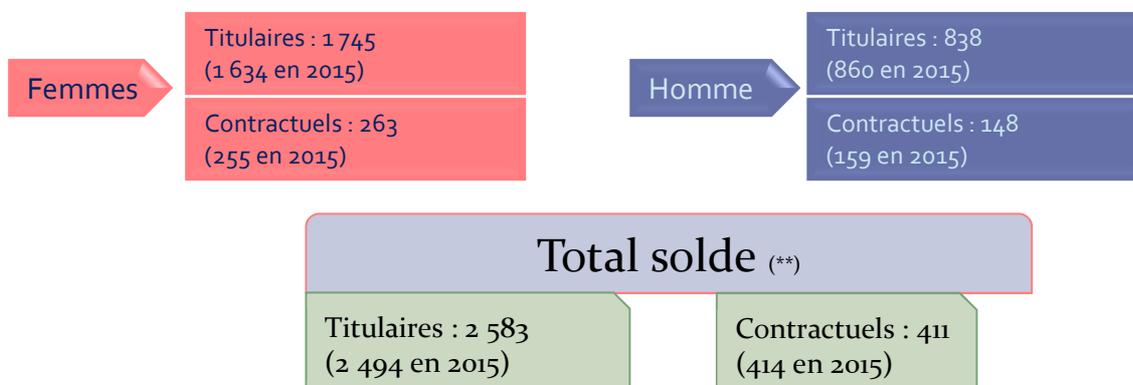
Nb jours transformés en indemnisation 2016 (pour juin 2017)



Nombre de jours mis sur la RAFP 2016 (pour juin)



## Solde CET à une date d'observation (31/12/2016) (\*)



(\*) Solde CET entre périodes =

Solde antérieur – Nb jours indemnisés – RAFP – Nb de congés utilisés + Alimentation éventuelle du compte en Nb jours non consommés

(\*\*) Il s'agit du stock de jours CET à l'instant T. C'est donc une évolution du CET de chaque agent sur le long terme, depuis l'ouverture du compte. Le solde est calculé périodiquement en tenant compte des variations liées aux choix entre indemnisation, RAFP, etc...

Source : DRH

## Santé et sécurité au travail

## Les accidents de travail et les maladies professionnelles

- PR, MCF
- PRAG, PRCE
- DR, CR

Accidents et Nb jours d'arrêt de travail	Titulaires	Non titulaires						
	2013	2013	2014	2014	2015	2015	2016	2016
Nombre total d'accidents sans arrêt de travail :	8	3	9	2	3	3	5	4
Nombre total d'accidents avec arrêt de travail :	4	4	9		3	0	2	2
Accidents ayant donné lieu à la reconnaissance d'une invalidité :					0	0	2	2
Nombre de décès imputables au service :					0	0	0	0
Total des jours d'absences :		121		83		86		108

- BIB
- AENES
- MEDSOC
- ITRF BAP J
- ITA BAP J

Accidents et Nb jours d'arrêt de travail	Titulaires	Non titulaires						
	2013	2013	2014	2014	2015	2015	2016	2016
Nombre total d'accidents sans arrêt de travail :	5	4	3		8	0	1	3
Nombre total d'accidents avec arrêt de travail :	6	2	2	1	4	0	3	0
Accidents ayant donné lieu à la reconnaissance d'une invalidité :					0	0	3	0
Nombre de décès imputables au service :					0	0	0	0
Total des jours d'absences :		264		39		220		221

- ITRF BAP A à G

Accidents et Nb jours d'arrêt de travail	Titulaires	Non titulaires						
	2013	2013	2014	2014	2015	2015	2016	2016
Nombre total d'accidents sans arrêt de travail :	5	1	6	2	3	4	8	1
Nombre total d'accidents avec arrêt de travail :	4	2	4	1	4	5	6	1
Accidents ayant donné lieu à la reconnaissance d'une invalidité :					0	0	6	1
Nombre de décès imputables au service :							0	0
Total des jours d'absences :		221		172		545		82

Source : DRH

## Santé et sécurité au travail

### 1 - MISSIONS DE LA MEDECINE DE PREVENTION

**La médecine de prévention** a pour rôle de prévenir toute altération de la santé des agents du fait de leur travail.

Elle conduit des actions de santé au travail, dans le but de préserver la santé physique et mentale des travailleurs tout au long de leur parcours professionnel.

**Le médecin de prévention** a deux actions principales :

- La surveillance médicale des agents
- L'action sur les lieux de travail

**La visite médicale est :**

- ❖ Obligatoire,
- ❖ au moins annuelle
  - selon le type de risques professionnels : chimiques, biologiques, physiques...
  - selon les catégories d'agents : agents reconnus en qualité de travailleurs handicapés, femmes enceintes, agents réintégrés après CLM ou CLD, agents occupant des postes présentant des risques professionnels particuliers, agents porteurs de pathologies particulières déterminées par le médecin.
- ❖ au moins quinquennale pour les autres agents.
- ❖ l'agent peut à tout moment demander une visite. L'administration ou le médecin peuvent demander des visites médicales supplémentaires.

Suite à ces visites le médecin de prévention peut être amené à prescrire des examens complémentaires. Il est habilité à proposer des aménagements de poste de travail justifiés par l'âge, la résistance physique ou l'état de santé des agents.

**L'action sur les lieux de travail :**

- ❖ La visite des lieux de travail : visites de laboratoire à titre systématique ou à la suite d'incidents ou d'accidents afin de mieux connaître les conditions et les situations de travail des agents, d'en évaluer les contraintes et les risques.
- ❖ l'examen des postes de travail

Le médecin de prévention peut détecter des situations présentant des risques professionnels particuliers et établir des signalements appropriés en cas de dysfonctionnement.

### 2 - PERSONNEL DU SERVICE DE MEDECINE DE PREVENTION

- ❖ 1 médecin de prévention à temps plein
- ❖ 1 assistante au secrétariat à temps plein

## La médecine de prévention

### NATURE DES VISITES

TYPE VISITE		TOTAL	
1 <sup>ère</sup> visite/visite d'embauche	SMP	81	231
	non SMP	150	
Visites périodiques	SMP	374	618
	non SMP	244	
Visites non périodiques	Demande agent	58	170
	Demande médecin	34	
	Demande administration	7	
	Dossier RQTH	13	
	grossesse	4	
	Suite AT	2	
	Vaccinations seules	50	
<b>TOTAL</b>		<b>1019</b>	

### MALADIES PROFESSIONNELLES

Tableau	Pathologie	statut	Fonction	reconnaissance
57 A	Rupture transfixiante de la coiffe des rotateurs	Titulaire	Agent technique de laboratoire	Oui en 2016
?	Eczéma de contact	Titulaire	ASI en laboratoire	Dossier en cours d'étude
57 C	Syndrome du canal carpien	Titulaire	IGE en service d'appui	Oui en 2017
57 A	Rupture partielle de la coiffe des rotateurs	Contractuel	Agent d'entretien	Oui en 2016

Pas de maladie professionnelle reconnue en 2015.

Quatre maladies professionnelles ont fait l'objet d'une déclaration en 2016. Trois concernent des affections péri-articulaires des membres supérieurs qui ont été reconnues en maladie professionnelle (2 reconnaissances en 2016 et 1 en 2017). Un dossier est toujours en cours d'étude.

## Les accidents du travail

### Répartition par population et statut

POPULATIONS	TITULAIRES	CONTRACTUELS	TOTAL
Enseignants chercheurs	6	6	12
Administratifs bibliothèques	15	2	17
Personnel technique	5	5	10
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>13</b>	<b>39</b>

### Répartition par type d'accident

TYPE	TITULAIRES	CONTRACTUELS	TOTAL
Accident sur le lieu de travail	15	11	26
Accident de trajet	9	2	11
Accident en mission	2	0	2
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>13</b>	<b>39</b>

2/3 (26/39) des accidents déclarés concernent des accidents sur le lieu de travail. Les accidents de trajet concernent 28% (11/39) de l'ensemble des accidents. En 2016, il y a eu 2 accidents lors de déplacements en mission. En 2015, il n'y avait pas eu d'accident déclaré en mission.

### A - Nombre d'accidents avec arrêt de plus de 24h

TYPE	TITULAIRES	CONTRACTUELS	TOTAL
Accident sur le lieu de travail	6	4	10
Accident de trajet	5	1	6
Accident en mission	1	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>5</b>	<b>17</b>

44% (17/39) des accidents ont entraîné plus de 24 heures d'arrêt. Ce qui est peu différent de 2015 où cette proportion était de 42%.

### B - Nombre de jours d'arrêts de travail

TYPE	ANNEE DE L'ACCIDENT	TITULAIRES	CONTRACTUELS	TOTAL
Accident sur le lieu de travail	2015	3	0	3
	2016	311	32	343
Accident de trajet	2015	0	0	0
	2016	53	9	62
Accident en mission	2015	0	0	0
	2016	3	0	3
<b>TOTAL</b>		<b>370</b>	<b>41</b>	<b>411</b>

2/3 (26/39) des accidents déclarés concernent des accidents sur le lieu de travail. Les accidents de trajet concernent 28% (11/39) de l'ensemble des accidents. En 2016, il y a eu 2 accidents lors de déplacements en mission. En 2015, il n'y avait pas eu d'accident déclaré en mission.

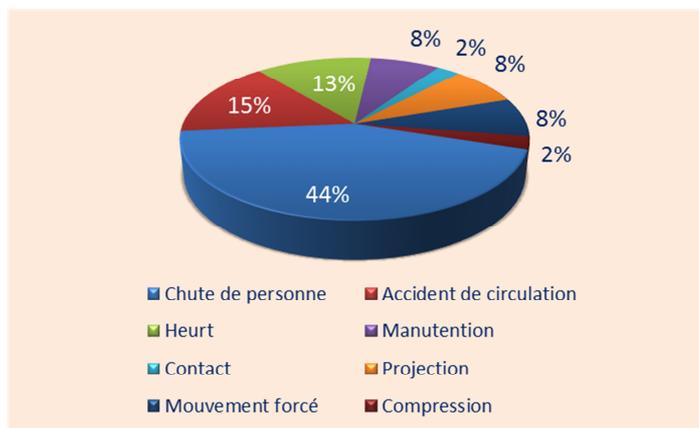
Source : Médecine de prévention

## Répartition des accidents du travail par composante ou service

COMPOSANTE OU SERVICE	NOMBRE
Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance	2
Ecole Polytechnique	2
IUT Blois	1
IUT Tours	1
Présidence et DGS	12
Service Commun de Documentation	2
UFR Art et Sciences Humaines + MSH	5
UFR Droit, Economie et Sciences Sociales	2
UFR Lettres et Langues	3
UFR Médecine	9
UFR Pharmacie	0
UFR Sciences et Techniques	0
<b>TOTAL</b>	<b>39</b>

## Répartition par nature de l'accident

TYPE	SUR LE LIEU DE TRAVAIL	DE TRAJET	EN MISSION	TOTAL
Chute de personne	11	5	1	17
Accident de circulation	0	6		6
Heurt	5	0		5
Manutention	3	0		3
Contact	1	0		1
Projection	3			3
Mouvement forcé	2	0	1	3
Compression	1			1
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>11</b>	<b>2</b>	<b>39</b>



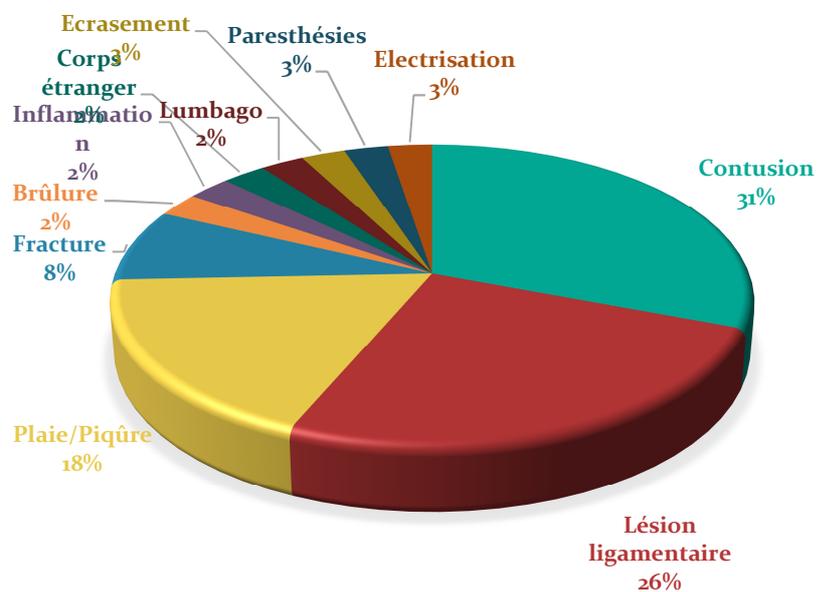
La très grande majorité des accidents de travail (44%) est lié à des chutes de personnes. Presque les 2/3 de ces chutes surviennent sur le lieu de travail : chute dans les escaliers, chute sur des sols glissants à l'extérieur des locaux par temps froid ou humide.

Les accidents de la circulation sont la 2<sup>ème</sup> cause des accidents. Ce sont des accidents de trajet. Sur les 6 accidents de la circulation déclarés, 5 sont des accidents à vélo. Pour trois de ces cinq accidents, il s'agit de collisions avec une voiture ou un fourgon, pour les 2 autres il s'agit d'une collision avec un piéton pour l'un et d'une collision avec un autre cycliste pour le second. En ville, les voies réservées aux vélos sont inexistantes ou lorsqu'elles existent ne sont pas assez protégées ce qui augmente le risque d'accidents entre les cyclistes et les autres usagers de la route.

Source : Médecine de prévention

## Répartition par nature des lésions

TYPE	SUR LE LIEU DE TRAVAIL	DE TRAJET	EN MISSION	TOTAL
Contusion	5	6	1	12
Lésion ligamentaire	7	2	1	10
Plaie/Piqûre	7	0	0	7
Fracture	0	3	0	3
Brûlure	1	0	0	1
Inflammation	1	0	0	1
Corps étranger	1	0	0	1
Lumbago	1	0	0	1
Ecrasement	1	0	0	1
Paresthésies	1	0	0	1
Electrisation	1	0	0	1
TOTAL	26	11	2	39



Source : Médecine de prévention

# L'action sociale de L'Université

L'action sociale de  
l'Université

## Les prestations d'action sociale

### Suivi financier global de l'action sociale en 2016

Type de prestation	Nombre de bénéficiaires	Période concernée	Nombre de factures	Montant
Accident de service/maladie professionnelle	44	01/01/2016 au 31/12/2016	173	21 393,10 €
Capital décès	3	01/01/2016 au 31/12/2016	3	43 333,15 €
PIM Restauration	6562	01/01/2016 au 31/12/2016	12	8 005,64 €
PIM Allocation aux parents d'enfants handicapés	11	01/01/2016 au 31/12/2016	12	17 319,01 €
PIM	38	01/01/2016 au 31/12/2016	38	2 745,09 €
ASIU	243	01/01/2016 au 31/12/2016	243	30 374,17 €
ASIU Transport	169	01/01/2016 au 31/12/2016	169	14 284,51 €
Aides exceptionnelles DONNS	14	01/01/2016 au 31/12/2016	14	8 471,58 €
Aides exceptionnelles PRETS	2	01/01/2016 au 31/12/2016	2	2 279,46 €
Aides exceptionnelles URGENCES	2	01/01/2016 au 31/12/2016	2	600,00 €
Atelier Fitness	7	01/01/2016 au 31/12/2016	5	1 472,75 €
Gym douce	/	01/01/2016 au 31/12/2016	3	5 969,94 €
UDAF	5	01/01/2016 au 31/03/2016	1	135,00 €
		24/03/2016 au 31/03/2016	1	135,00 €
		04/04/2016 au 29/06/2016	1	540,00 €
		20/07/2016 au 21/09/2016	1	90,00 €
		01/10/2016 au 31/12/2016	1	45,00 €
INDEM_INDELINE	3	01/07/2016 au 01/07/2017	1	1 800,00 €
Arbre de Noel		01/01/2016 AU 31/12/2016	1	33 500,00 €
Journée d'accueil		200 clés USB	1	859,20 €
		stylos bloc-notes	1	260,00 €
Spectacle culturel		bis stylos bloc-notes	1	130,00 €
		cachet compagnie	1	1 695,00 €
Après-midi sport		collation	1	159,00 €
		Desbois	1	66,46 €
		collation	1	423,50 €
		Desbois	1	66,46 €
TOTAL				196 153,02 €

# La formation des personnels

## La formation des personnels

### Les actions de formation pour l'année 2016 ont concerné les domaines suivants :

1. Colloques, congrès, conférences
2. Développement personnel
3. Environnement professionnel et formations métiers
4. Finances, comptabilité, achats publics
5. Formations dédiées aux enseignants et à la recherche
6. Formations spécifiques personnels des bibliothèques
7. Langues étrangères
8. Management et pilotage
9. Préparation aux concours
10. Prévention des risques, Hygiène et sécurité et conditions de travail
11. Technologies de l'information et de la communication
12. Vie de l'étudiant

#### QUELQUES CHIFFRES

- 2201 stagiaires / 987 agents formés (soit 40 % de l'effectif total BIATSS et enseignants)
- 234 formations
- Coût global de 208 604 € (dont 160 022 € budget formation, 48 582 € budget composantes et services)

## Répartition des personnels formés par catégorie

Catégorie de personnels formés	Nombre	%
BIATSS titulaires	1250	57
BIATSS non titulaires	705	32
Total BIATSS	1955	89
Enseignants et enseignants-chercheurs	246	11
Total	2201	100

## Evolution des personnels formés dans le temps

Personnels formés	2012		2013		2014		2015		2016	
	Nombre	% (*)								
BIATSS titulaires	985	47	847	48	1021	52	1191	58	1250	57
BIATSS non titulaires	740	35	629	36	692	35	628	30	705	32
Total BIATSS	1725	84	1476	84	1713	87	1819	88	1955	89
EC-E	382	18	280	16	254	13	248	12	246	11
Total	2107		1756	100	1967	100	2067	100	2201	100

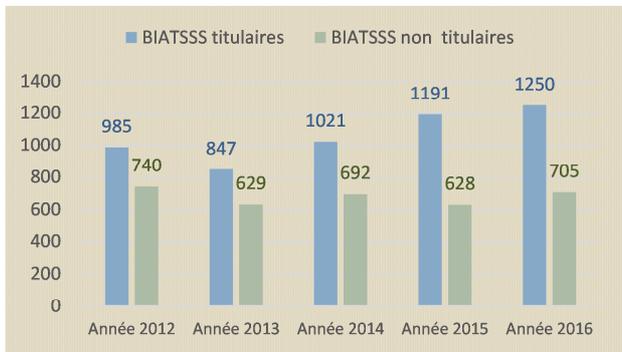
(\*) % par rapport au nombre total de stagiaires dans l'année

## Répartition des stagiaires par sexe et catégorie

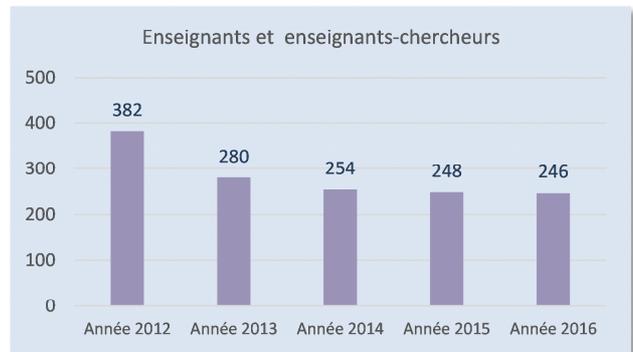
Catégorie FP	Femmes	%	Hommes	%	Total	%
A	452	28	333	56	785	36
B	403	25	131	22	534	24
C	751	47	131	22	882	40
Total général	1606		595		2201	100

Source : DRH

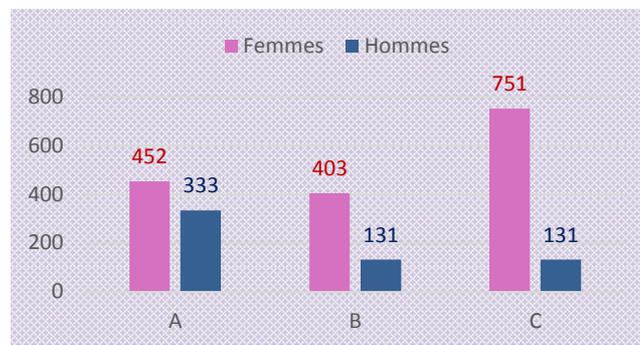
Répartition des BIATSS formés sur 5 années



Répartition des EC-E sur 5 années



Répartition des stagiaires par sexe et catégorie



Par catégorie FP (A, B, C)

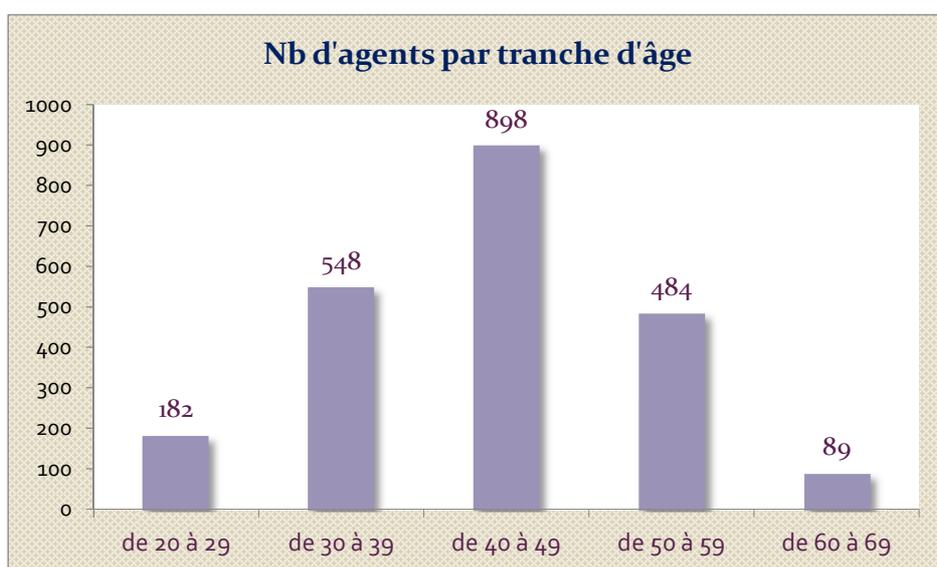
Femmes-Hommes	Effectif	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C	
		Effectif total	Effectif formé	Effectif total	Effectif formé	Effectif total	Effectif formé
Femmes	1318	816	236	153	135	351	293
Hommes	1181	981	194	84	59	114	70
Total général	2499	1797	430	237	194	465	363

Par type de population (enseignants et BIATSS)

Femmes-Hommes	Effectif	Enseignants		BIATSS	
		Effectif total	Effectif formé	Effectif total	Effectif formé
Femmes	1318	561	106	757	558
Hommes	1181	781	109	400	214
Total général	2499	1342	215	1157	772

## Répartition par tranche d'âge

Tranches d'âge	Nb stagiaires
de 20 à 29	182
de 30 à 39	548
de 40 à 49	898
de 50 à 59	484
de 60 à 69	89



Les formations sont suivies essentiellement par les tranches d'âge de 30 à 59 ans et particulièrement la tranche d'âge de 40 à 49 ans. Cela s'explique du fait que la moyenne d'âge des agents de l'université est de 43 ans (données démographiques page 33).

Source : DRH

## Répartition des stagiaires et des coûts par composantes et services

Services et composantes	Stagiaires	Effectifs	Coûts
Services communs et centraux	978	487	80 460,11
Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance	36	38	2 103,61
Ecole Polytechnique de l'Université	133	145	3 060,36
I.U.T de Blois	60	75	4 209,53
I.U.T de Tours	141	203	12 602,14
Pôle des Services Transversaux des Tanneurs PoSTT	26	24	2 617,24
UFR Arts et Sciences Humaines	85	223	3 620,94
UFR Droit, Economie et Sciences Sociales	131	240	9 545,55
UFR Lettres et Langues	66	178	3 939,79
UFR Médecine	189	405	10 872,00
UFR Sciences et Techniques	224	360	11 468,48
UFR Sciences Pharmaceutiques	77	121	10 794,74
Université d'ORLEANS	12		2 718,44
<b>Total</b>	<b>2201</b>	<b>2499</b>	<b>160 021,85</b>

## Répartition des stagiaires et des coûts par domaines de formation

Domaine	Nb formations	%	Nb stagiaires	%	Coût	%
Accompagnement individuel (BC, VAE)	2	0,9	3	0,1	2 708,00 €	1,7
Colloques, congrès, conférences	6	2,6	8	0,4	245,00 €	0,2
Connaissance de l'environnement professionnel	4	1,7	79	3,6	252,08 €	0,2
Diversité et égalité des chances	3	1,3	10	0,5	599,04 €	0,4
Formations personnels des bibliothèques (dont MCO)	40	17,1	162	7,4	10 140,00 €	6,3
Gestion financière, comptabilité, achats publics	18	7,7	360	16,4	6 220,16 €	3,9
Langues étrangères	10	4,3	110	5,0	9 281,35 €	5,8
Management et pilotage	22	9,4	121	5,5	30 586,89 €	19,1
Prépa concours	12	5,1	152	6,9	15 800,60 €	9,9
Prévention, hygiène et sécurité, santé et bien être au travail	27	11,5	548	24,9	26 871,46 €	16,8
Professionalisation et développement des compétences métiers	45	19,2	142	6,5	27 405,61 €	17,1
TIC - Applications de gestion	31	13,2	394	17,9	11 958,08 €	7,5
TIC - Bureautique	2	0,9	27	1,2	2 667,32 €	1,7
TIC - Experts	6	2,6	22	1,0	13 636,69 €	8,5
TIC - Outils numériques	6	2,6	63	2,9	1 519,11 €	0,9
Fonctionnement					130,46 €	0,1
<b>Total</b>	<b>234</b>	<b>100</b>	<b>2201</b>	<b>100</b>	<b>160 021,85 €</b>	<b>100</b>

Source : DRH

## Composition des jurys de concours administratifs et examens professionnels

La règle de composition des jurys des concours administratif est la suivant :  
le ratio de 40% de chaque sexe doit être atteint.

Catégorie	Nature du concours			Homme	Femme	Suppléant femme	Suppléant homme
Catégorie A	Interne - IGE	BAP E	Administration des systèmes informatiques, réseaux et télécommunications	3	2	1	
	Interne - ASI	BAP J	Assistant en gestion financière et comptable	3	2	1	
Catégorie B	Interne - TCH -	BAP B	Technicien en sciences physiques et en chimie	3	2	1	
	Sauvadet - TCH	BAP C	Technicien en instrumentation scientifique, expérimentation et mesure	3	2	1	
Catégorie C	Recrutement direct sans concours	BAP J	Adjoint en gestion administrative	1	2	-	-
	Recrutement sans concours Sauvadet	BAP G	Opérateur logistique	1	2	-	-
	Recrutement sans concours Sauvadet	BAP J	Adjoint en gestion administrative	1	2	-	-
	Examen professionnel	Multi BAP		2	3	-	1
<b>Total</b>				17	17	4	1

Source : DRH